

Botanique

Un spécialiste des forêts de l'Université Laval, Miroslav Grandtner, est en train de réaliser, à 66 ans, l'oeuvre de sa vie: le dictionnaire mondial des arbres. L'ouvrage, accessible au grand public, contiendra près de 60 000 noms d'arbres en plusieurs langues et en latin. Les autres données seront rédigées en anglais pour des raisons d'ordre commercial. Démarré il y a cinq ans, ce projet unique et titanesque devrait aboutir en 2003. Mais un premier tome, consacré à l'Amérique du Nord, pourrait voir le jour d'ici 1996. A la différence des flores, le livre ne comportera ni illustrations ni clés d'identification.

Forêt et conservation

Recherche

La différence entre une toile d'araignée et un gilet pare-balles ne tient qu'à un fil, selon des chercheurs en biologie moléculaire de l'Université du Wyoming. La soie d'araignée, selon eux, pourrait bientôt être tissée industriellement pour en faire des vêtements extrêmement résistants et imperméables. Ces chercheurs sont parvenus à isoler les deux protéines à la base de cette fibre quasi-mythologique. L'une des deux est déjà fabriquée par génie génétique, et l'autre devrait suivre sous peu. Une fois tissée, le fil sécrété par les araignées surpasse toutes les fibres textiles actuelles, dix fois plus grosses. A taille égale, il est plus solide que le Kevlar, tout en restant exceptionnellement élastique. Outre des vêtements ultra-légers, ce fil servira en micro-chirurgie, pour réaliser des sutures ou même remplacer des ligaments.

Sciences et Avenir

Des piles électriques révolutionnaires, 100 p. cent écologiques et rechargeables à l'infini pourraient supplanter les traditionnelles piles chimiques dès 1997. Elles utilisent le principe du volant, sorte de roue fixée sur un axe et utilisée pour régulariser l'allure d'un moteur. Le Laboratoire national d'Argonne, Illinois, en a raffiné le principe. Le volant est mis sous vide et les roulements à billes sont remplacés par un aimant supraconducteur qui fait léviter la roue. Les pertes d'énergie par frottement sont ainsi divisées par dix. Selon le principe de la dynamo, le système peut produire du courant, ce qui ralentit la roue. En inversant le processus, on recharge la pile. Pouvant se décharger et se recharger ultra rapidement, ces piles permettraient de fortes accélérations aux voitures électriques, sans pollution.

The Sciences

Innovation

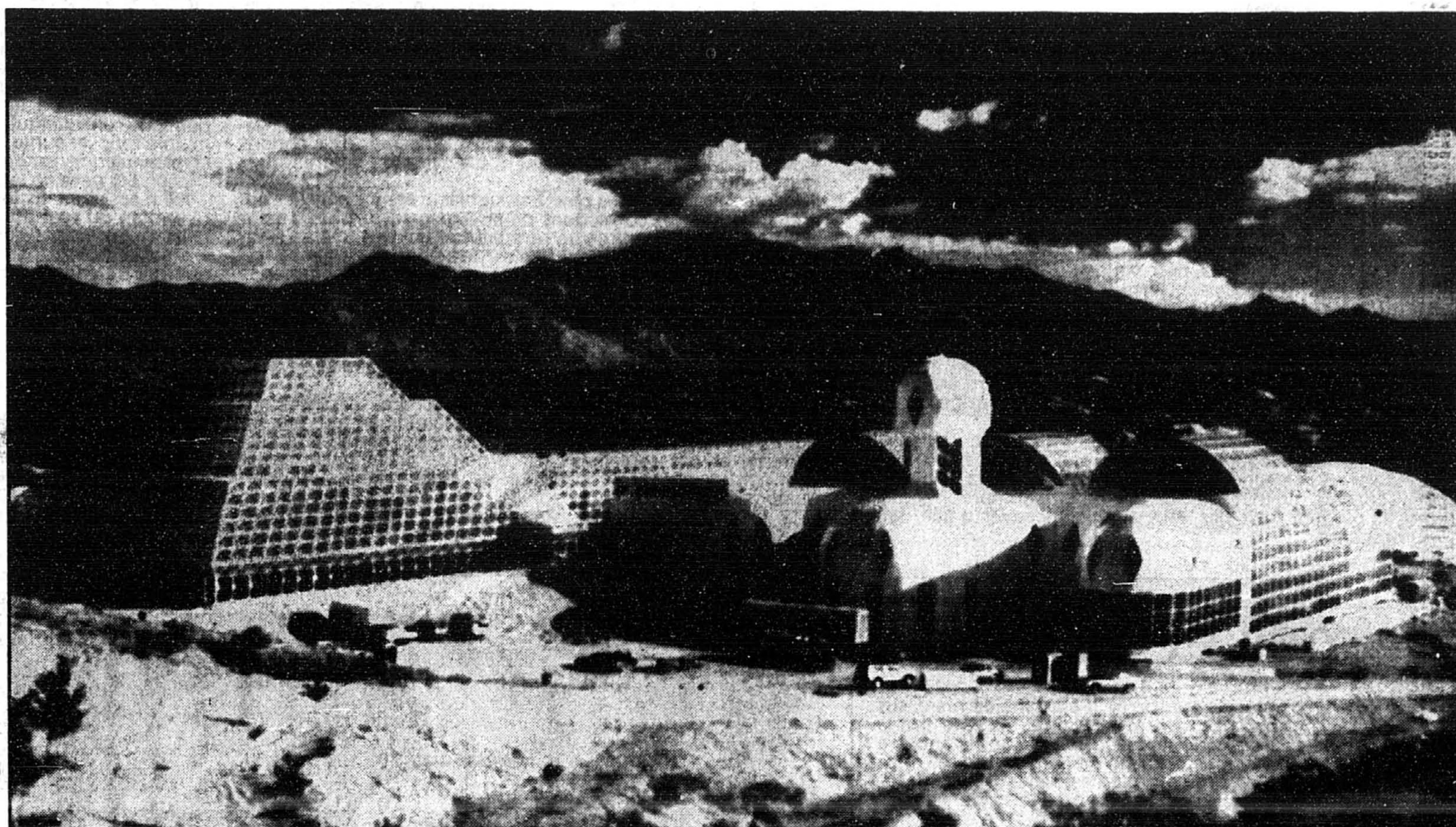
Rodney Brooks, cybernéticien du Massachusetts Institute of Technology (MIT), est le papa de Cog, l'ébauche d'un robot doté de l'intelligence d'un enfant de deux ans. Pour l'instant, il possède un torse, des bras et deux yeux pour percevoir le monde extérieur. Son nom vient de «cognition»: faculté d'apprendre. Au lieu d'un ordinateur très sophistiqué, son «cerveau» est muni d'un programme relativement simple, censé construire spontanément son intelligence à partir de ses sens (vue et toucher) et de «pulsions» pré-programmées. Brooks revient ainsi avec une approche originale de l'intelligence artificielle (IA), présentée l'an dernier. «Je veux que Cog sache qui nous sommes», dit Brooks. Il s'est donné cinq ans pour y parvenir.

Sciences et Avenir

Anthropologie

Le débat sur l'origine de l'homme moderne est relancé par la découverte que certains fossiles d'*Homo erectus* trouvés en Indonésie datent de deux millions d'années et non d'un, comme on le croyait. Garniss Curtis, fondateur du Centre de géochronologie de Berkeley, a utilisé une technique de datation particulièrement fiable, dite «argon-argon». Cela contredit la théorie selon laquelle nos ancêtres seraient restés en Afrique jusqu'à il y a un million d'années, puis auraient progressivement essaimé en Europe et en Asie. Il semble plutôt qu'une population d'*Erectus* ait migré juste après l'apparition de l'espèce en Afrique de l'Est. Les branches africaine et eurasiatique auraient ensuite évolué séparément. Mais les théories divergent pour expliquer qu'une seule espèce, *Homo sapiens*, peuple la terre entière aujourd'hui.

Discover



Après quatre années d'errance philosophico-ésotérique, Biosphère 2, la mini-planète bis, modifie son orbite et se donne des objectifs plus raisonnables basés sur des programmes résolument scientifiques.

PHOTO AP

BIOSPHERE 2

Changement d'orbite

Alors que les sept bionautes qui s'y trouvent devraient interrompre leur séjour, après six mois d'autarcie, de grands noms de la science se penchent sur les missions futures de cette mini-planète bis.

FRÉDÉRIC CASTEL
Le Figaro

MIAMI

Biosphère 2, qui se veut une réplique en miniature de notre globe, gigantesque structure de verre et d'acier installée en plein coeur de l'Arizona, à Oracle (45 km au nord de Tucson), aux pieds des monts de Santa Catalina, change résolument de cap. Après quatre années d'errance philosophico-ésotérique marquée par quelques velléités d'études scientifiques et beaucoup de bruit pour rien, la mini-planète bis modifie son orbite et se donne des objectifs plus raisonnables basés sur des programmes résolument scientifiques.

Après des années de polémiques sur la valeur scientifique de ce projet de 150 millions de dollars, Edward Bass, le pétrolier texan qui avait financé à grands frais ce programme, a décidé de consacrer cette cloche en verre à la science et aux institutions universitaires les plus prestigieuses aux États-Unis.

Il a ainsi restructuré les équipes responsables, en éliminant six directeurs des opérations dès avril dernier, et en établissant de nouveaux liens étroits avec les universités de Columbia et de Harvard.

Cinq milieux terrestres

Pour la communauté scientifique, ce merveilleux laboratoire mis à sa disposition semble soudainement être une aubaine, un jouet tombé du ciel. Seul le temps dira si Biosphère peut récupérer sa crédibilité après tant de désillusions. Mais, à présent, quelques-uns des noms les plus prestigieux de la science américaine sont associés aux programmes à venir. Nommé par Edward Bass, Bruno Marino est ainsi le nouveau directeur scientifique de Biosphère. Ce biochimiste de l'université de Harvard est connu pour ses travaux sur l'évolution de l'atmosphère et des climats à partir des fossiles de plantes.

Parallèlement, l'université de Columbia et Biosphère 2 viennent de créer un groupe de travail, à but non lucratif, qui établira le plan des travaux scientifiques. Cette équipe organisera aussi un institut qui permettra aux savants, aux

laboratoires privés et aux universités de proposer des projets et de participer aux recherches.

Compte tenu de ce bouleversement dans les objectifs et la politique du projet, les sept «bionautes», qui constituent actuellement le deuxième équipage à vivre en autarcie dans ce microcosme hermétique depuis le 9 mars dernier, mettront fin à leur mission ces jours-ci, quatre mois plus tôt que prévu.

Et on ne reverra sans doute pas la scène du 26 septembre 1993, lorsque les huit membres de l'équipage de Biosphère, pâles et amaigris, étaient sortis à l'air libre après avoir passé tant bien que mal deux ans dans leur cage de verre en isolement presque total. Au bout d'une quinzaine de mois, ce petit monde, qui reproduisait les cinq principaux milieux terrestres — un désert, une savane tropicale, un marais, une forêt tropicale et un bras de mer — avait commencé à perdre mystérieusement un tiers de son oxygène. Par ailleurs, des dizaines de milliers de fourmis et de cafards avaient envahi et perturbé la vie et les cycles écologiques du système clos.

Le groupe de recherche, mis en place actuellement, a demandé à plusieurs savants de notoriété mondiale de soumettre une douzaine de projets d'études sur la meilleure utilisation scientifique de la serre géante. Plusieurs travaux vont certainement se concentrer sur le phénomène, très mal compris, de la baisse d'oxygène et de la montée du niveau d'oxyde d'azote. Des études qui pourraient peut-être aider à mieux comprendre le fonctionnement et les dérèglements éventuels de l'effet de serre planétaire, dérèglements qui menacent, selon certaines théories, la Terre.

Pour atteindre de nouveaux objectifs scientifiques, les responsables actuels n'écarteront pas la possibilité de renoncer à des missions habitées, si d'autres approches sont recommandées par les groupes d'études. La première mission des huit cobayes humains avait été sévèrement critiquée en raison de sa tendance prononcée à ne susciter surtout que de la science-spectacle. Plusieurs anciens patrons de Biosphère ont même été soupçonnés d'appartenir à un culte qui se consacrait à la survie de notre planète, Biosphère 1, condamnée, selon eux, à une disparition prochaine. Le but ultime eût été pour Biosphère d'établir des colonies de surhommes dans l'espace.

Effet de serre

À présent, présidé par M. Marino, le nouveau comité exécutif est constitué de savants dont l'autorité ne fait aucun doute: Wallace Broecker, géochimiste du Lamont-Doherty Earth Observatory de l'université de Columbia à Palisades (New York), Michael Crow, vice-doyen de l'université de Columbia; Michael McElroy, président du département des sciences de la Terre et des planètes, a été nommé patron du comité scientifique

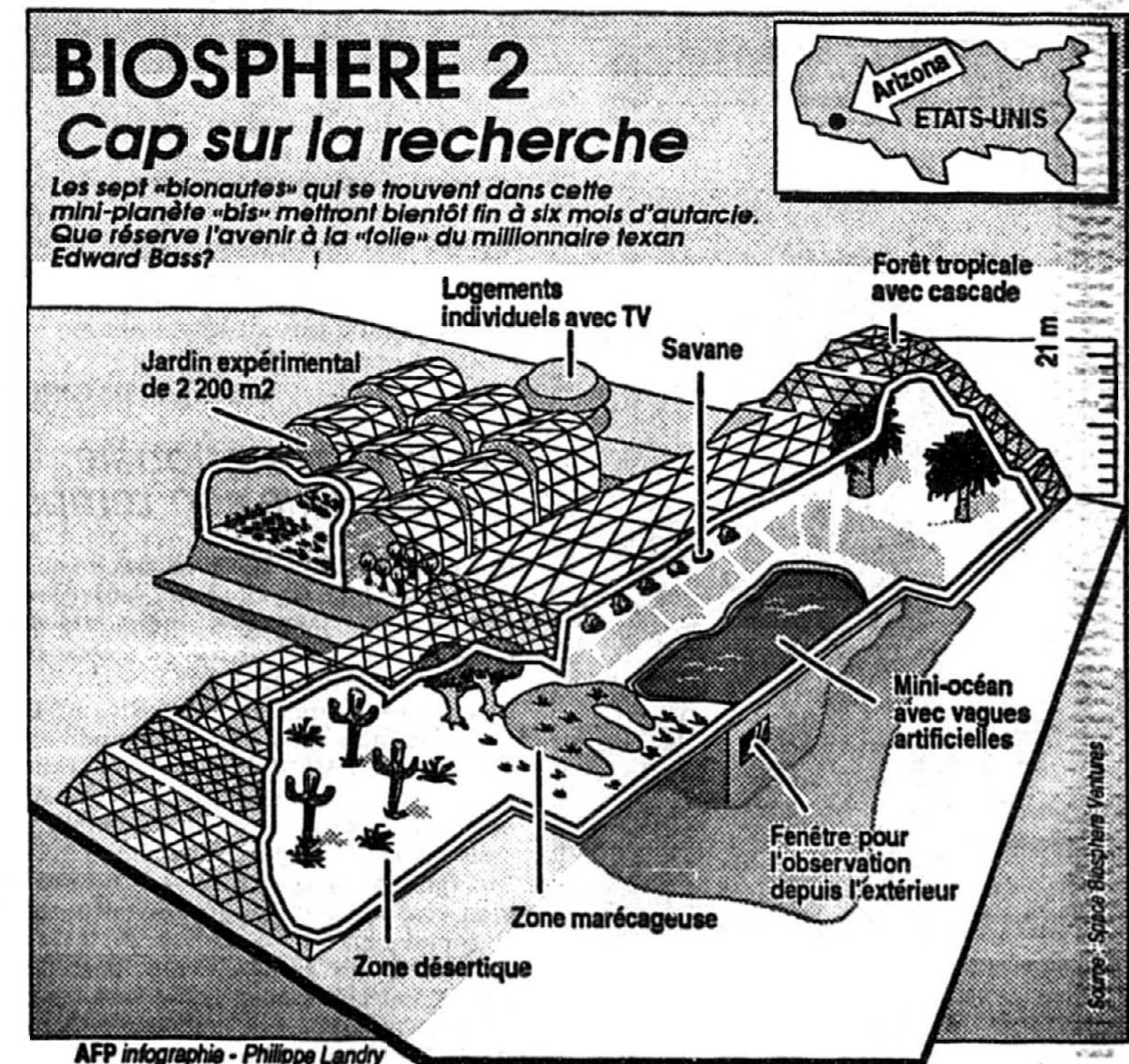
de Biosphère. Enfin au niveau financier, Stephen Bannon, banquier et investisseur, dirige désormais Space Biosphere Ventures, qui est la compagnie responsable de la gestion du projet Biosphère.

L'annonce de ce bouleversement et de la restructuration de Biosphère 2 a déjà convaincu plusieurs savants qui avaient démissionné du programme de Biosphère après avoir dénoncé plusieurs scandales, de revenir y travailler.

Le directeur du laboratoire des systèmes marins du Smithsonian Institute, Walter Adey, qui avait conçu le mini-océan de Biosphère 2, sera ainsi de nouveau conseiller et membre du groupe de recherche. John Mutter, directeur de l'observatoire Lamont-Doherty, dont les 500 employés ont acquis une réputation dans des études des mécanismes écologi-

ques terrestres, sera à nouveau associé au projet. John Mutter et Wallace Broecker avaient étudié, il y a deux ans, le phénomène de perte d'oxygène qui avait mis en danger la santé des bionautes et qui avait contraint les techniciens à rajouter 13 000 mètres cubes d'oxygène pur à l'intérieur de la structure.

Ces travaux pourraient-ils nous éclairer sur l'évolution de notre propre atmosphère au cours des prochains siècles? Biosphère 2 pourrait-il devenir un laboratoire précis d'études des cycles terrestres? L'arche de Noé du XX^e siècle tiendrait alors les promesses qui avaient fait rêver le public lors de son inauguration effectuée en grande pompe en 1990.



Une cathédrale écologique

La grande serre de l'Arizona est haute comme un immeuble de sept étages (elle mesure trente mètres à son sommet), longue de 170 mètres et large de 110. Ses 12 000 mètres carrés et 200 000 mètres cubes sont abrités sous environ 6000 plaques de verre. Elle dispose d'une petite centrale électrique de 3,7 mégawatts. Caverne d'Ali Baba des biotopes, Biosphère 2 a sa forêt tropicale

amazonienne, sa mini-montagne (20 m d'altitude), son marais, son océan (profond de 8 mètres, avec vagues), son lac, son désert, sa ferme... Elle avait été «chargée» de 3800 espèces végétales et de dizaines d'espèces animales. Nul doute que le premier soin des scientifiques sera de faire un bilan des biotopes, un recensement de la flore et de la faune et... un grand nettoyage.

La Presse présente

27 septembre 1994, 20 h, Théâtre St-Denis 1

Cine-conference présentée par J-M COUSTEAU

Profitez de cette chance unique!

INÉDIT!

Théâtre St-Denis 1

Information générale et réservation individuelle et de groupe : 1-800-361-8020

Tarif : Individuel 15,00\$ - Groupe 12,50\$

*Taxes incluses, frais de service en sus.

DEMAIN

5^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC

nt

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Commerce,
de la Culture et des Technologies

Sciences et Culture
Canada

ÉDITORIAL

La Presse

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président
et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Les options référendaires de M. Parizeau

Le premier ministre canadien, sans doute dans le désir de s'assurer le leadership des forces du non, nous a entraînés, depuis une semaine, dans un débat franchement futile, celui de la date où se tiendrait le référendum.



M. Jean Chrétien tentait ainsi de mettre en relief les contradictions de M. Jacques Parizeau, qui a effectué un glissement progressif au cours de la campagne électorale. Après avoir très souvent évoqué la tenue d'un référendum dans les huit ou dix mois suivant sa victoire, il s'est limité, en fin de course, à le promettre pour 1995.

So what? Personne ne s'en est offensé. D'abord, parce que M. Parizeau a été clair sur cette échéance de 1995 assez longtemps avant les élections pour que personne ne puisse l'accuser d'avoir trompé les gens. Et surtout, parce qu'il n'y a aucune raison de principe qui fasse qu'une consultation à l'automne prochain soit moins acceptable qu'un référendum au printemps prochain. Nous avons tous intérêt à ce que ce référendum se déroule dans des conditions optimales. Si cela exige quelques mois de plus, personne ne s'y objectera.

Le vrai débat a été posé par le chef bloquiste, Lucien Bouchard, pour qui le moment du référendum doit être choisi en fonction des exigences de la victoire. Il est assez évident que M. Bouchard dit tout haut ce que de très nombreux souverainistes pensent tout bas, face aux perspectives d'une défaite référendaire.

Ce ne sont pas, comme on l'affirme souvent, les résultats électoraux décevants pour le PQ qui ont déclenché ce train de réflexion. Le 44,7 p. cent ne fait que révéler plus crûment une impasse prévisible depuis que le PQ a choisi de faire campagne sur son option quand il n'y a pas, au Québec, de majorité franche en faveur de la souveraineté. Ce porte-à-faux entre le pouvoir et le peuple crée une situation de déséquilibre pour laquelle il n'existe aucune porte de sortie élégante. Trois options s'offrent donc au PQ, et aucune n'est parfaite : perdre, retarder, abandonner.

La première option, la plus vraisemblable étant donné les engagements et les convictions de M. Parizeau, consiste à tenir promesse et à organiser un référendum en 1995, même si les perspectives de succès sont faibles. Cette option risque de terriblement affaiblir le projet souverainiste, de démoraliser le gouvernement et de priver le Québec d'un élément essentiel de son rapport de forces, le chantage référendaire. Par contre, la tenue du référendum et son issue prévisible permettront de régler ce dossier pour un bon bout de temps et de passer, enfin, à autre chose, le vœu le plus cher d'une majorité de Québécois.

La seconde option, évoquée par M. Bouchard, tentante pour les souverainistes, consiste à repousser le moment du référendum à un moment plus propice à la victoire. Cette option est odieuse, et pas seulement parce qu'elle prolonge le climat d'incertitude pré-référendaire. Elle est indéfendable sur le plan démocratique.

Si la popularité de la souveraineté faisait des progrès constants, on pourrait justifier de remettre le référendum à

plus tard, pour permettre au processus de maturation de l'idée de se poursuivre. Mais ce n'est pas le cas. C'est un débat qui dure depuis plus d'un quart de siècle, où la majorité des citoyens ont déjà fait leur choix et où la popularité du projet souverainiste ne progresse pas d'un poil. Tout ce qu'un délai peut faire, c'est de miser sur un revirement fortuit de l'opinion publique, en quelque sorte laisser le choix sur l'avenir d'un peuple reposer sur le hasard, sur l'ivresse d'un moment ou sur la manipulation. Espérer gagner dans de telles conditions, c'est tricher. Les gens ne le pardonneraient pas aux politiciens.

Il y a aussi une troisième option, c'est de ne pas tenir de référendum du tout au cours du mandat du gouvernement péquiste, pour ne pas compromettre les chances futures du projet souverainiste. Sur le plan démocratique, M. Parizeau pourrait défendre un tel virage en expliquant que les résultats électoraux sont assez limpides sur la volonté des Québécois sans avoir à la révéler par un douloureux détour référendaire. Mais sur le plan politique, l'abandon du référendum est difficilement réalisable, car il pourrait mener à la désagrégation du PQ, laisserait entier la question du mandat constitutionnel du gouvernement, et décevrait profondément la majorité des Québécois, qui préfèrent que ce débat soit derrière eux plutôt que devant.

Et c'est pourquoi, tant pour les partisans de la souveraineté que pour ses adversaires, la solution la plus élégante et la moins lourde de conséquences, c'est celle qu'a préconisée M. Parizeau, lors de la campagne électorale, un référendum en 1995.

Alain DUBUC

Armes et larmes

Un vent d'hystérie s'est abattu, la semaine dernière, sur Ottawa. D'un côté, des manifestants excédés par la perspective de nouvelles restrictions sur les armes à feu criaient, tenons-nous bien, au « génocide culturel ». Parallèlement, le lobby pro-contrôle des armes frôlait l'indécence en étalant au grand public le chagrin de familles éplorées pour étayer sa cause.



Les armes contre les larmes. Le simplisme de la force brute contre celui, pas plus nuancé, de l'empathie collective. La bataille du contrôle sur les armes à feu paraît irrémédiablement coincée entre ces deux dogmatismes. Résultat : un débat public qui échappe largement à la rationalité. C'est dommage.

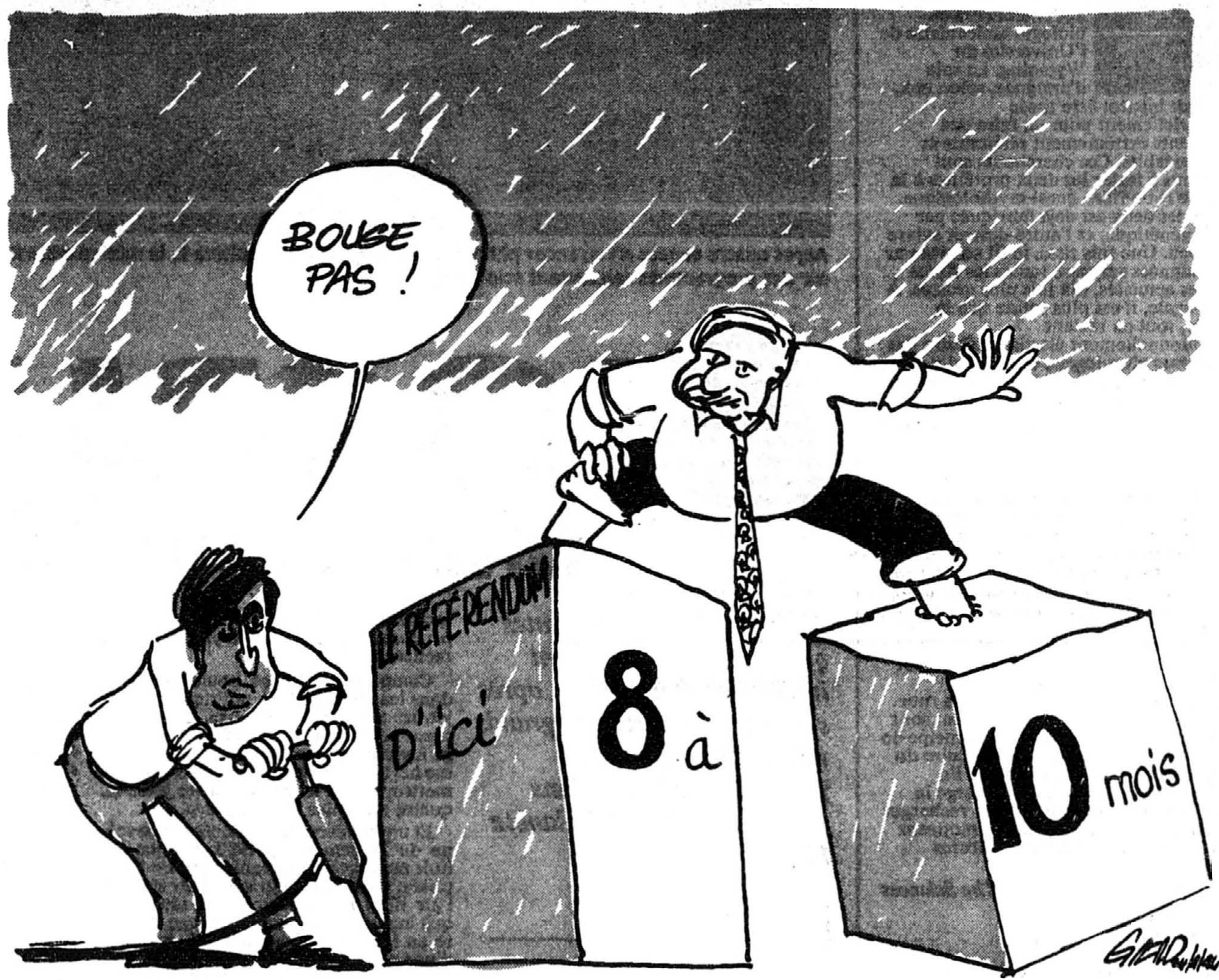
Il faut dire que le ministre libéral de la Justice, Allan Rock, a largement contribué à échauffer les esprits. Il a débarqué dans son ministère tel un Lucky Luke prêt à abattre tout ce qui tire et fait feu. Il a déjà dit que s'il n'en tenait qu'à lui, toutes les armes à feu sans exception seraient bannies. Et il a divagué sur l'éventualité d'interdire les armes à feu en ville, mais pas à la campagne. Une idée qui, ainsi qu'il s'en est rendu compte lui-même, est parfaitement impraticable.

Les échappées du ministre Rock ont poussé le débat dans les directions les plus farfelues. Encore aujourd'hui, on ne sait pas trop ce qu'il entend faire. Par exemple, il jongle avec l'idée de bannir les armes de poing, sans pour autant forcer toutes les Myrlam Bédard du pays à se recycler dans le jogging - ce qui lui pose un joli problème de conception législative.

À force de s'égarer dans des directions farfelues, le ministre Rock a inutilement prêté flanc à la critique, donnant au lobby anti-armes l'occasion de tout mettre dans le même sac : ses intentions les plus louables et celles qui n'ont ni queue ni tête.

S'il veut réaligner le débat sur le chemin de la raison, s'il veut le soustraire au champ de tir du dogmatisme, M. Rock a intérêt à faire connaître plus clairement ses intentions. Et à concentrer son énergie sur les aspects les plus fondamentaux de son initiative, telle la lutte contre les importations d'armes illégales et l'enregistrement obligatoire de toute arme à feu - une exigence qui n'est pas plus restrictive que celle qui force un automobiliste à enregistrer son véhicule.

Agnès GRUDA



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Jean-Marc Léger
La pluie a nul au PQ

La pluie, qui a commencé à tomber à la sortie des bureaux, après 16 heures, le 12 septembre, a fait perdre environ 150 000 voix au PQ et probablement 5 à 10 comtés.

Sûrs de la victoire annoncée par tous les sondages, un grand nombre de supporters du PQ ne sont pas allés voter à cause de la pluie assez forte qui tombait. Je suis convaincu qu'une analyse du pourcentage des votes exprimés par les francophones et les non-francophones confirmerait une telle conclusion.

Dans les circonstances, les analyses et déductions que l'on entend, depuis ce jour, sont assez farfelues. À Jean-Marc Léger, de Léger et Léger, qui se questionnait au Point sur la perte de 3% de partisans du PQ, en fin de campagne, je suggère de regarder plutôt du côté de la météo pour trouver sa réponse, plutôt que d'essayer de fouiller les pensées profondes des Québécois.

Si mon évaluation est juste, cela risque, c'est le cas de le dire, de jeter une douche froide sur tous ceux qui tentent d'y voir

d'autres explications qui supportent leur cause respective. Il est toujours bon de se rappeler que, souvent, des événements historiques sont le fruit de décisions terre à terre bien plus simples que les significations complexes que l'on tente de leur attribuer.

Jacques DAGENAIS

La Banque nationale n'est pas de son temps!

Pour faire suite à la série d'articles que La Presse a publiés, durant l'été, sur les jeunes entrepreneurs, j'aimerais souligner certains problèmes que nous avons eus, nous aussi, avec la Banque nationale.

En effet, tout comme Madame Richard, de la chaîne de magasins « La Capoterie », nous sommes une PME qui fait face à l'absurdité bureaucratique de la Banque nationale. Pour obtenir une marge de crédit de 15 000 \$, on nous demande de garantir celle-ci avec un certificat de placement de 15 000 \$. Si on veut être logique (pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué?), il est plus qu'évident que si nous avions possédé cet argent, cette demande ne se serait jamais avérée nécessaire. Les « tatillonnages » et les embûches de toutes sortes que nous avons subies avec la Banque nationale sont tout à fait incroyables. Citons ici quelques irritants :

— malgré une marge de crédit insuffisante de 500 \$ et le fait que nous ayons demandé que celle-ci soit haussée rapidement à 1 000 \$, on nous a demandé d'attendre notre bilan trois mois plus tard, malgré que nos revenus et nos besoins aient augmenté durant les six derniers mois (bilan provisoire déposé à l'appui) et que nous ayons toujours payé nos comptes dans les délais requis ;

— on nous a refusé de faire nos dépôts ailleurs qu'à la succursale où nous avons notre compte, nous compliquant donc la situation si nous sommes à l'extérieur de la ville et que nous avons un dépôt urgent à faire.

Les commentaires de Monsieur Bédard qui dit que la Banque nationale veut être de son temps et évoluer rapidement sont de l'ironie. Pourtant, de leur côté, les politiciens et les milieux d'affaires sont unanimes à dire que « les PME sont le cœur même de l'économie ». On parle de l'importance que des centaines de PME créent deux ou trois emplois

chacune. Et bien !, nous en avons créé quinze, sans l'aide de personne, sauf celle des actionnaires qui travaillent sans salaire.

Si la situation ne s'améliore pas, nous allons changer de banque et traiter avec des banquiers qui sont de leur temps.

N. BEAUCHESNE

La moutarde me monte au nez

L'article paru en première page de votre journal, le 9 août, et intitulé « La France sévèrement réprimandée », m'a bien fait rire... Les Français ne pensent certainement pas perdre leur langue ni leur culture pour quelques mots et expressions anglaises qu'emploient surtout les médias sur les ondes des postes de télé ou de radio.

Cinq personnalités québécoises mettent en garde les Français contre les attaques faites à leur langue. Non mais... de quoi je me mêle. Ces séparatistes durs devraient plutôt corriger la façon de parler de leurs compatriotes qui parlent un jargon que personne à part eux ne comprend. Ce n'est pas parce que vous dites « fin de semaine » au lieu de « week end » que vous parlez mieux que les Français. Nous, les Français d'ici, sommes « tannés » d'entendre votre façon de démolir notre langue avec votre « joul » de plus en plus florissant.

Le frère Untel et Pierre Bourgault ont pourtant livré assez de critiques à ce sujet, dans certains livres et dans les journaux. Nous, les Français, nous ne nous sommes jamais permis d'envoyer à ce sujet des menaces qui seraient pourtant bien méritées.

La France a bien d'autres problèmes à régler avec ses extrémistes algériens sans avoir en plus les extrémistes péquistes sur le dos. On a dû bien rigoler, en France, avec cette histoire. Quant à moi, je suis indigné depuis des années, mais je ne dis rien puisque je ne suis qu'une émigrante, « une maudite Française » comme vous vous plaisez à nous appeler. Si, en France, nous sommes submergés par les chansons anglaises, cela ne veut pas dire que la majorité des Français aiment ça. Ce sont les annonceurs et les artistes qui font leur loi.

Mme J. DESMAREST
Montréal

Une soirée gratuite qui coûte cher...

29 juillet. L'OSM joue sous un ciel étoilé en plein cœur du parc Ahuntsic.

Résidant du quartier, j'assiste, de ma galerie, à l'arrivée de la foule bigarrée qui stationne dans tous les espaces disponibles, sort les chaises de jardin du coffre-arrière de la voiture et se dirige vers le parc. Bien sûr, il y a des espaces où il faut une vignette de résident, mais cet interdit cesse à 21 h et il est déjà 20 h 15... Que vois-je : à 20 h 30? L'aubergine qui dresse des contraventions. Je la trouve odieuse et lui demande pourquoi si peu de tolérance à 30 minutes de la levée de l'interdit. Puis, je lui indique que tout ce monde est au concert du parc Ahuntsic.

Sa réponse? Elle fait du temps supplémentaire, car son patron a fait rentrer quatre équipes supplémentaires pour cette soirée.

Lors du prochain concert, se trouvera-t-il à la ville de Montréal une autorité aux vues assez larges pour agréer la soirée en décrétant une trêve des aubergines?

Michel SURPRENANT
Ahuntsic

On ne parle pas assez de livres

Sommes-nous si peu nombreux et nombreuses à nous intéresser aux livres pour qu'un quotidien aussi important que La Presse n'y consacre que trois pages par semaine? Quelle déception, en effet, de trouver si peu d'informations sur tout ce qui a trait à la lecture. Pourrait-on qualifier de fausse représentation un cahier de douze pages qu'on intitule « LIVRES » et dont le quart seulement est consacré au sujet? (Voir La Presse du 7 août 94).

Pourtant, avec un peu d'imagination, il y aurait tellement de thèmes qu'on pourrait aborder dans ce cahier. Pourquoi ne pas axer la rubrique « Opinions/Boîte aux lettres », insérée dans ce cahier, sur la littérature? Que dire d'une tribune accordée aux bibliothèques publiques qui regorgent de services à offrir à la population? N'y aurait-il pas aussi une place plus grande à donner à des portraits d'auteurs ou à des entrevues avec ceux-

ci? L'industrie du livre regroupe une infinité de travailleurs et de professionnels aux compétences très variées : éditeurs, graphistes, relieurs, écrivains, collectionneurs, etc.; pourquoi ne pas mettre leur savoir au profit des « bibliomanes »? (Il en existe encore.)

S'il est possible pour La Presse de publier un cahier « SPORTS » de 16 pages, sept jours par semaine, pouvons-nous espérer, qu'avec un peu de créativité et de bon vouloir, il soit concevable d'étoffer le cahier « LIVRES »? Pour rentabiliser ce cahier, vous pourriez insérer une chronique sur les revues traitant du sport. Qui sait si vous n'augmenteriez pas votre tirage!

Andrée PILON-DOZOIS
Montréal-Nord

À la défense du naturisme

À la suite de l'article de Mylène Roy publié dans La Presse du 4 août dernier et de l'article de Louis Cornélius qui a suivi, j'aimerais faire part de mes commentaires, ayant moi-même déjà pratiqué à l'occasion le naturisme.

Le « nudisme » pratiqué dans les camps naturistes ne peut en aucun cas être comparé aux camps de concentration des nazis. C'est une erreur de jugement flagrante et inacceptable de parler ainsi. Le naturisme est un choix libre et personnel. Personne n'est obligé de fréquenter un camp de naturisme. Si les raisons exprimées par les naturistes revêtent des aspects pervers aux yeux de l'auteur, il faudrait d'abord qu'il comprenne que nous ne possédons pas tous le même degré de pudeur.

Il est bien évident que si on braque une arme sur vous et qu'on vous demande de vous déshabiller, on peut parler de perversion. La pédophilie aussi est une perversion. Mais le naturisme n'en est pas une. D'ailleurs, c'est justement pour éviter ce genre de choses que les camps naturistes sélectionnent leurs membres. Les camps de naturisme ne sont pas les hauts lieux des esprits tordus ni, pour la plupart d'entre eux, des clubs de rencontres, mais des rendez-vous familiaux pour les êtres sains d'esprit.

Yves DESMARAIS
Montréal

Clinton déclare que les États-Unis répondront à toute agression

d'après AFP
WASHINGTON

Au lendemain du premier incident armé entre Marines et policiers haïtiens, le président Bill Clinton a averti hier que les forces américaines déployées en Haïti «étaient prêtes à répondre à toute agression et qu'elles le feraient».

Pour sa part, le secrétaire à la Défense William Perry a souligné que les États-Unis s'étaient toujours attendus à ce que de tels incidents surviennent. Une fusillade devant le quartier général de la police à Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays, a fait samedi soir dix morts, tous Haïtiens.

Dans un communiqué diffusé à New York où il séjournait, M. Clinton a souligné que les États-Unis allaient «continuer à oeuvrer avec les autorités militaires haïtiennes pour une transition pacifique» vers la démocratie.

«Nous déplorons toute perte de vies lors de notre mission en Haïti mais il doit être clair que les forces américaines sont prêtes à répondre à toute agression les visant et qu'elles le feront», a affirmé le président américain.

Le secrétaire à la Défense, interviewé par la chaîne de télévision NBC, a quant à lui souligné que les Américains «s'attendaient tout à fait» à de tels incidents. La fusillade de Cap-Haïtien est «typique de ce à quoi nous nous attendions» en intervenant militairement en Haïti, a-t-il déclaré.

Cet incident meurtrier est le premier depuis que les soldats américains ont commencé à débarquer lundi dernier dans la capitale haïtienne. M. Perry a précisé hier que les Américains avaient maintenant 13 000 hommes sur le terrain et qu'un total de «quelque 15 000 hommes» seraient déployés «dans les prochains jours».

Samedi, un détachement aéroporté était arrivé aux Gonaïves, la quatrième

ville d'Haïti, à 150 km au nord de la capitale. Outre la capitale, les forces de l'opération «Soutien à la démocratie» sont désormais à Jacmel, à 110 km au sud-est de Port-au-Prince, et à Cap-Haïtien, à 260 km au nord.

M. Perry a précisé que les forces américaines seraient encore «certainement présentes au début de l'an prochain». Quant au président constitutionnel Jean-Bertrand Aristide, il doit regagner son pays après le 15 octobre, date fixée pour le départ à la retraite des dirigeants militaires haïtiens, et «je pense qu'il reviendra un jour plus tard, pas une semaine ni un mois plus tard», a déclaré le secrétaire à la Défense.

Le rôle des États-Unis est «de fournir un environnement stable» pour les autorités légales avant de passer le relais à une force des Nations unies, a expliqué M. Perry. Selon lui, la force de l'ONU devrait être d'environ 6000 hommes, dont moins de la moitié, «peut-être 2000», seraient Américains.

Le chef d'état-major interarmes John Shalikashvili, interviewé sur la chaîne CBS, a expliqué que les autorités américaines allaient s'engager, sans doute dès lundi, dans un programme de rachat des armes individuelles détenues par les Haïtiens. Il a ajouté que les Américains avaient «clairement indiqué» au général Raoul Cédras, le commandant en chef de l'armée haïtienne, que «les milliers d'armes utilisées par les milices civiles devaient être récupérées».

Bien que M. Cédras ait lui-même déclaré qu'il comptait rester en Haïti après avoir quitté son poste, le général Shalikashvili a estimé qu'il serait «beaucoup plus pratique pour lui, et préférable pour nous, qu'il quitte le pays».

Il existe «énormément de haine envers le général Cédras» parmi les Haïtiens et «j'aurais du mal à imaginer qu'il soit demandé à un seul soldat américain de risquer sa vie pour (le) protéger», a expliqué le chef d'état-major américain.

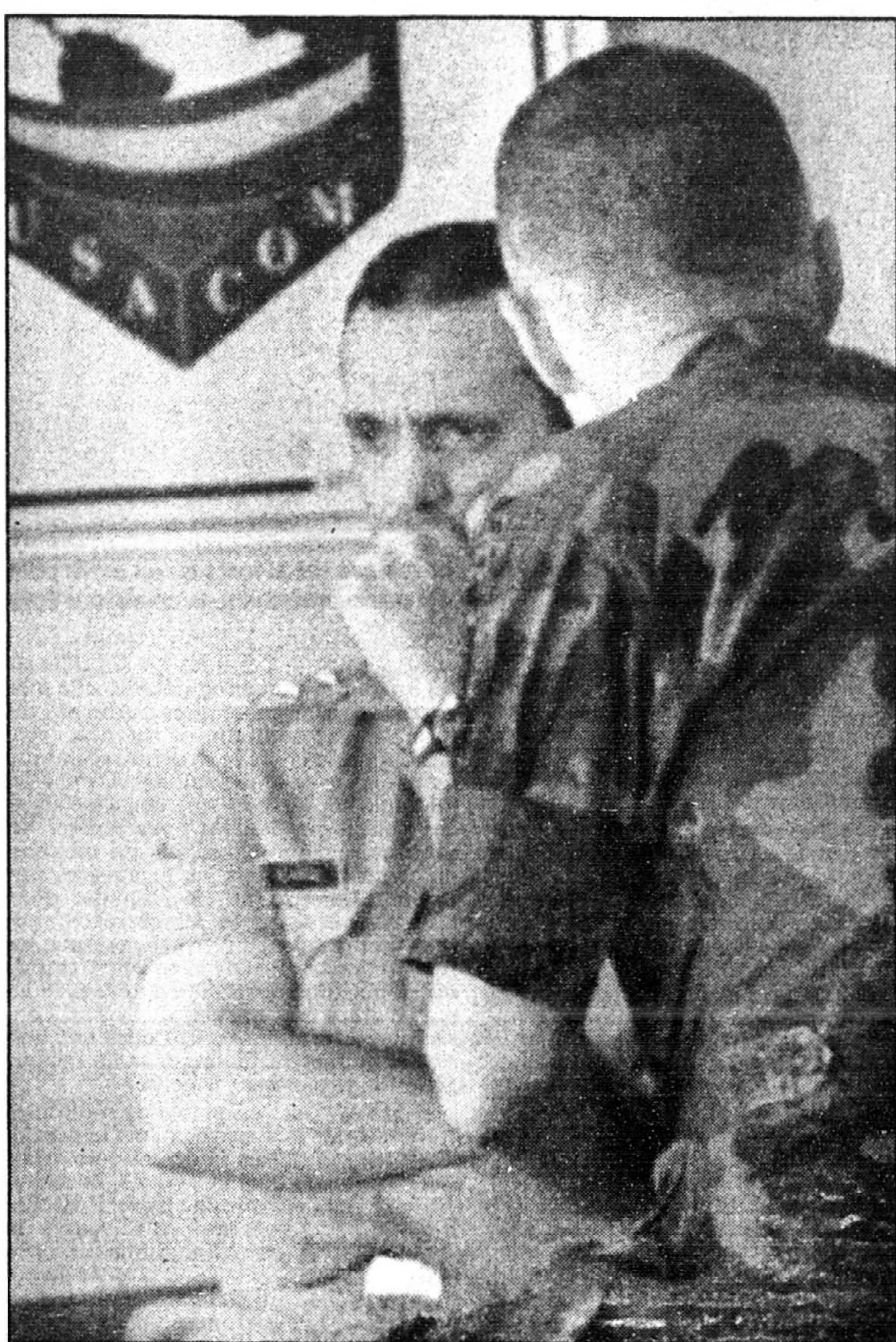


PHOTO REUTER

Le leader des putschistes, le général Raoul Cédras (à l'arrière-plan) s'entretient avec l'officier commandant le groupe d'intervention américain, le lieutenant-général Hugh Shelton (de dos) avant de quitter Port-au-Prince pour Cap-Haïtien, lieu d'une fusillade hier soir qui a fait dix morts parmi les Haïtiens et un blessé américain.

Les Suisses disent oui à la loi anti-raciste

d'après Reuter
ZURICH

Les partisans de l'application en Suisse d'une législation anti-raciste l'ont emporté assez nettement à l'issue d'un référendum sur la question organisé hier.

Selon les résultats officiels et définitifs portant sur les 26 cantons et demi-cantons de la Confédération helvétique, 1 132 326 électeurs ont dit OUI et 939 738 NON à l'entrée en vigueur d'une loi qui rendrait illégale toute discrimination raciale en Suisse.

Le OUI l'emporte à raison de 54,6 p. cent contre 45,4 p. cent pour le NON.

D'importantes différences sont apparues entre les zones rurales, qui ont eu tendance à voter contre la législation anti-raciste, et les villes, plus nettement favorables.

Le canton alémanique de Schwyz s'est révélé le plus violemment opposé à cette loi avec 62 p. cent des suffrages tandis qu'à Genève le OUI l'emporte dans une proportion de 65,7 p. cent.

Le ministre des Affaires étrangères Flavio Cotti a jugé ce résultat «extrêmement satisfaisant». «Ce résultat montre que les Suisses demeurent tolérants», a-t-il déclaré.

Ce résultat est un véritable soulagement pour le gouvernement suisse, dont les conseils n'avaient pas été suivis lors des quatre précédents référendums organisés sur ce thème, et qui craignait pour sa réputation, à l'étranger notamment, en cas de nouveau refus.

La nouvelle législation est basée sur la Convention de 1965 des Nations unies sur la discrimination raciale, déjà ratifiée par 137 pays. Elle avait été adoptée par le parlement suisse en juin 1993, provoquant une vive colère des extrémistes de droite.

Ces derniers avaient alors rapidement collecté les 50 000 signatures nécessaires à l'organisation d'un référendum.

Rolf Mauch, député du Parti radical démocrate, a rejeté l'idée selon laquelle les opposants à la loi sont soit des néonazis, soit des racistes. «Nous avons combattu cette loi car elle menace la liberté d'expression», a-t-il déclaré à la télévision.

L'aile droite de l'opposition avait fait une vigoureuse campagne au nom de la liberté d'expression et avait lié la loi anti-raciste aux problèmes des demandeurs d'asile et à l'impopularité des Nations unies et des diverses agences de l'ONU qui ont leur siège dans la Confédération helvétique.

Désormais seront considérés comme infraction à la loi non seulement les actes de discrimination raciale ou les incitations à la haine raciale mais aussi les dénis d'actes prouvés de génocide, tel que l'holocauste nazi et d'autres crimes contre l'humanité.



Le premier ministre de Bavière, Edmund Stoiber, de l'Union sociale-chrétienne, parti au pouvoir, écoute les musiciens d'une fanfare, en costume traditionnel, après avoir voté à Wolfratshausen, près de Munich, pour les élections du land de Bavière.

PHOTO REUTER

Le chancelier Kohl l'emporte en Bavière

d'après AP
BERLIN

L'Union chrétienne-sociale (CSU), qui gouverne la Bavière depuis 32 ans, a conservé la majorité hier aux élections régionales bavaroises.

Il s'agit d'une victoire psychologique importante pour l'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl, dont la CSU est la branche régio-

nale bavaroise, avant les élections législatives nationales du 16 octobre.

Mais cette victoire est assombrie par l'échec du grand perdant de ce scrutin bavarois, le Parti libéral (FDP), membre de la coalition du gouvernement fédéral de Bonn, qui n'a pu atteindre les cinq p. cent nécessaires pour garder des représentants au parlement bavarois.

C'est la cinquième fois en cinq élections régionales que le FDP, conduit par le ministre des Affaires étrangères Klaus

Kinkel, échoue ainsi sous la barre des cinq p. cent.

Lors du scrutin bavarois d'hier, la CSU a remporté 52,8 p. cent des voix — en baisse par rapport aux 54,9 p. cent lors des dernières élections régionales de 1990 —, selon les premiers résultats partiels sortis hier soir. Le SPD a obtenu 30 p. cent (contre 26 p. cent); le FDP, 3,9 p. cent (contre 5,2 p. cent); les Verts-Alliance-90, 6,3 p. cent (contre 6,4 p. cent); et les républicains d'extrême-droite, 3,9 p. cent (contre 4,9 p. cent).

Deux leaders intégristes tués en Algérie

ALGER

d'après Reuter, AP et AFP

Deux chefs du Groupe islamique armé (GIA), le plus radical des groupes armés algériens, ont été tués, ont annoncé ce week-end les services de sécurité, alors qu'au cours de la semaine écoulée les attentats et les sabotages se sont poursuivis sans trêve, n'épargnant pas hier un photographe travaillant pour l'Agence nationale d'actualités filmées (ANAF), M. Mouloud Barroudi.

M. Barroudi est le seizième journaliste — quatorze Algériens, un Français et une bi-nationale — tué en Algérie depuis mai 1993. Le Groupe islamique armé (GIA) a revendiqué la plupart des assassinats de journalistes. De son côté, la «Phalange du serment», une des branches de l'Armée islamique du salut (AIS), avait annoncé le 24 août avoir dressé une liste de journalistes «complices du pouvoir» à exécuter, sans donner de nom.

Par ailleurs, les services de sécurité ont annoncé hier avoir tué Ali Kouider Benyahia, alias Cheikh Boualem, un des chefs de la «Phalange de la mort» et responsable de la région ouest du GIA. Cheikh Boualem a été tué jeudi dans la forêt de Tagrara (110 km au sud-ouest d'Alger).

La «Phalange de la mort» (Katibet el Maout), formée notamment «d'afghans» (vétérans algériens de la guerre d'Afghanistan), est spécialisée dans les exécutions. Elle aurait notamment perpétré plusieurs assassinats d'étrangers, notamment de deux Français, tués à l'arme blanche le 1er mars 1994.

Les services de sécurité avaient indiqué samedi avoir tué dans la région de Biskra (sud) Si Abdallah, dit Abou Mérim, qui avait revendiqué l'enlèvement de trois agents consulaires français, le 24 octobre 1993, et signé un message ordonnant aux étrangers de quitter l'Algérie avant un mois.

Les bilans disponibles à Alger confirment que les accrochages entre forces de

sécurité et groupes armés n'ont pas connu de trêve depuis l'élargissement, il y a douze jours, des chefs du Front islamique du salut (FIS — dissous), Abassi Madani et Ali Belhadj.

Un communiqué officiel a affirmé samedi que 32 islamistes armés avaient été tués entre lundi et jeudi. Depuis le début du mois, 171 islamistes armés ont été tués, selon un décompte non-officiel.

Le quotidien *Le Matin* a de son côté annoncé samedi dernier la mort de 17 policiers dans une embuscade à Bouira (120 km au sud-est d'Alger), au lendemain de la sortie de prison des deux «Chouyoukh» (chefs) du FIS, et celle de cinq autres agents à Alger.

Au moins 10 000 personnes ont été tuées entre février 1992, date de l'instauration de l'état d'urgence, et décembre 1993, selon un bilan officiel.

Illustration de cette violence quotidienne, un militant du Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique) a été retrouvé éborgné, jeudi, dans l'est. Le

REPÈRES □ Brésil

Vers une victoire de Cardoso

ALAIN ROEBION
de l'Agence France-Presse
RIO DE JANEIRO

■ A une semaine de l'élection présidentielle, les jeux paraissent faits pour le candidat social-démocrate Fernando Henrique Cardoso qui, à moins d'un incident de dernière minute, pourrait l'emporter dès le premier tour du scrutin.

Cinq jours avant la fin de la campagne officielle, l'ancien ministre des Finances est crédité dans les sondages d'une avance minimum de 23 p. cent sur son adversaire direct Luiz Inacio Lula da Silva du Front populaire brésilien (gauche).

L'Institut Datafolha de São Paulo, publié hier par la Folha de São Paulo, accorde 47 p. cent (+2) à M. Cardoso contre 22 p. cent (+1) à Lula.

Si l'issue même du scrutin ne constitue plus de surprise, la victoire de M. Cardoso au premier tour reste le seul élément d'interrogation à l'issue d'une campagne de plusieurs mois restée terne et sans réel débat.

Pour trois instituts de sondage sur quatre (IBOPE, Datafolha, Vox Populi), l'auteur du dernier plan économique, soutenu par les banquiers, les milieux d'affaires et par dessus tout par la puissante machine administrative en place, doit logiquement l'emporter dans huit jours même si le nombre d'indécis demeure encore élevé (de 10 à 18 p. cent, selon les sondages).

Seul un sondage, publié en fin de semaine à São Paulo, la capitale économique du pays, émet quelques réserves sur une victoire au premier tour et pense que M. Cardoso devra attendre le 15 novembre pour savourer sa conquête.

Contrairement aux autres, l'institut Gallup chiffre à 3,3 p. cent la différence des intentions de vote entre M. Cardoso et ses sept adversaires, soit, souligne l'institut, l'équivalent de la marge d'erreur que s'octroyent les sondages.

L'IBOPE et Vox Populi de Rio l'estiment respectivement à 12 p. cent et 9 p. cent. Hier Datafolha la chiffrait à 14 p. cent.

L'ancien ministre des Finances s'est déjà proclamé gagnant pour le 3 octobre et une telle victoire, aux allures de plébiscite, lui laisserait une marge de manœuvre confortable pour les mois à venir et notamment dans la formation de son gouvernement, estimant les observateurs politiques.

Elle lui éviterait tout d'abord à avoir recours à de nouvelles alliances pour le second tour.

M. Cardoso s'était vu reproché en début de campagne son alliance contre nature avec deux partis de droite et notamment le Parti du front libéral (PFL), un des rares partis politiques à avoir appartenu et aux gouvernements militaires et aux gouvernements civils.

Si le candidat social-démocrate se défend «d'avoir promis quoi que ce soit au PFL» — à l'exception de la vice-présidence qu'il a réclamée — une victoire le 3 octobre lui permettrait sans aucun doute de freiner les ambitions de ses alliés.

Enfin elle lui faciliterait la tâche pour la suite du plan économique qu'il a lancé en février dernier et qui nécessite pour être mené à bien une réforme de la Constitution. Si M. Cardoso est élu le 3 octobre, le Congrès pourrait s'y consacrer avant la fin de l'année. Sinon les travaux devront être reportés à l'an prochain et les applications reportées d'une année.

quotidien *Le Matin* a aussi indiqué qu'un moudjahid (combattant de la guerre d'indépendance) avait été récemment décapité et sa tête accrochée à un poteau à Birkhadem (périphérie sud d'Alger).

Quant au photographe de l'Agence nationale des actualités filmées (ANAF), Mouloud Barroudi, il a été retrouvé tué à l'arme blanche hier matin à Mahelm, près de Tipaza, à l'ouest d'Alger, où il habitait, selon un communiqué des services de sécurité.

Les groupes armés ont aussi poursuivi les actes de sabotage. Selon les témoignages disponibles, un commando a investi dans la nuit de lundi à mardi Tablat (60 km au sud d'Alger) et brûlé tous les édifices publics. Mercredi, la mairie, la poste et une petite magasin d'état de Tittest; un village de petite Kabylie, avaient été brûlés.

Mardi soir, une explosion avait ravagé une école de Tizi-Ouzou (Kabylie). Plus de 500 établissements d'enseignement ont été détruits depuis le début de l'été, selon un bilan officiel.

SCIENCES

Pas facile de trouver les causes du génie...

L'exploration, après leur décès, du cerveau des plus « bolés » n'a pas eu beaucoup de succès

STÉPHAN DUSSAULT
collaboration spéciale

Qu'est-ce qui a fait d'Einstein l'un des plus grands cerveaux de notre siècle? Son éducation? Sa persévérance? Ses capacités intellectuelles au-dessus de la moyenne? Comment la pensée peut-elle influencer sur le cerveau, et vice versa?

Pas facile de mettre le doigt sur les causes du génie. «C'est à juste titre que le cerveau humain est reconnu comme l'objet le plus complexe de l'Univers», écrit Gerard Fischbach, professeur de neurobiologie à l'Université Harvard. Il contient mille milliards de cellules, dont 100 milliards sont des neurones constitués en réseaux, qui régissent l'intelligence, la créativité, l'émotivité, la conscience et la mémoire. Des scientifiques eux, tentent tant bien que mal de découvrir des traces de génie en s'appropriant les cerveaux des «bolés». Ils jouent du microscope et du bistouri jusqu'à ce qu'une lueur de génie se pointe...

Pas évident...

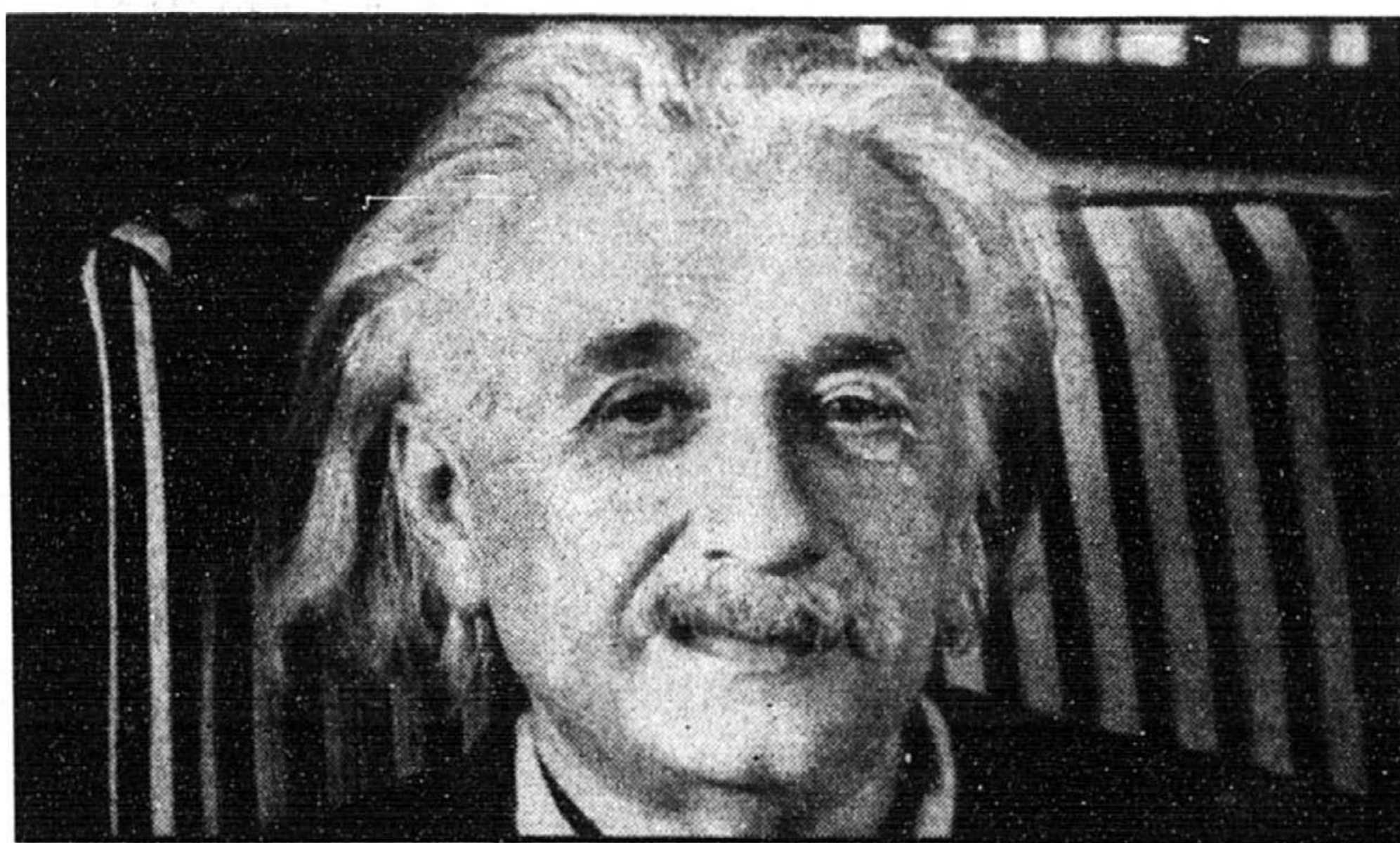
«C'est très difficile de découvrir des traces de génie dans le cerveau», affirme pourtant Yves Robitaille, l'un des huit neuro-pathologistes du Québec qui examinent les tissus cérébraux. Après la mort, ce qui reste n'est qu'un pâle reflet de ce qu'il y avait auparavant.

Ça n'a pas empêché Albert Einstein de léguer son cerveau à la science lors de sa mort, en 1955. Trente-neuf ans plus tard, rien. Le cerveau flotte en pièces détachées dans quelques vases remplis de formol. Le docteur Thomas Harvey tente depuis tout ce temps de donner un sens aux échantillons du physicien allemand naturalisé américain. Sans succès. À 81 ans, le docteur Harvey tente maintenant de donner la matière grise d'Einstein à un autre institut afin que les recherches se poursuivent. Mais personne n'en veut, sinon un musée de médecine.

Même le docteur français Paul Broca, décédé en 1880 et dépeint comme le père de la chirurgie moderne du cerveau, a cru bon de léguer le sien, sans résultat. De sorte qu'il est aujourd'hui exposé au Musée de l'Homme, à Paris.

«On a tout de même découvert que les cellules de support entourant les neurones d'Einstein étaient plus abondantes que la moyenne, ce qui aurait augmenté sa performance», affirme le docteur Robitaille. Mais nous en savons encore peu sur le rôle des cellules. Pour l'instant, les conclusions seraient prématurées.

Pour le neurobiologiste américain Frederick Samson, il est impossible de mesurer le quotient intellectuel d'une per-



Trente-neuf ans après la mort du savant, et malgré les efforts qu'on a mis pour y «trouver» le génie du célèbre physicien germano-américain, le cerveau d'Einstein a gardé tous ses secrets.

sonne décédée. «Les réponses au génie ne se trouvent pas dans les structures microscopiques», affirmait-il au *Wall Street Journal* de New York. C'est pourquoi le cerveau d'Einstein n'est pas d'un grand intérêt.

Au Québec comme ailleurs, on retrouve très peu de «génies» ayant fait l'objet d'études. «Les gens sont réticents, concède le docteur Robitaille. Et pour cause. Car si on ne découvre pas la source du génie, on peut tout de même mettre en lumière les causes... de la démence.» L'étude du cerveau de Lénine avant la Deuxième Guerre mondiale fut d'ailleurs très révélatrice. «Cette information a été occultée pendant de nombreuses années, mais on a découvert qu'à la fin de sa vie, il était diminué par de nombreux accidents cérébraux», affirme Yves Robitaille. Il n'y a pas beaucoup de politiciens qui sont prêts à prendre ce risque! Presque inutile de dire qu'à cette étape, c'est le respect de la vie privée qui entre en ligne de compte.

On a bien fait l'autopsie du cerveau du physiologiste montréalais Hans Selye, décédé en 1982 et bien connu pour ses théories sur le stress. Mais on n'a pas cru bon de pousser les recherches, se bornant à confirmer la cause du décès. «Je n'ai pas traité le cerveau de M. Selye différemment de celui des autres», affirme celui qui l'a investigué, le docteur Jean Michaud. Je ne crois pas qu'on puisse découvrir une trace quelconque de génie de cette façon. Présentement, nous n'avons pas les outils nécessaires.

Lorsque la personne décède, elle emporte avec elle une grande partie des informations essentielles à ces découvertes. On parle ici de la structure chimique qui meurt avec le personnage. De plus, il faut que le cerveau soit conservé dans des conditions idéales pour espérer en soustraire quelque chose, ce qui est rarement possible. Mais les techniques ont évolué. Aujourd'hui, les liquides dans lesquels on conserve les cerveaux causent moins de dommages. Et puisque les recherches sur l'ADN avancent à grands pas depuis une quinzaine d'années — en partie grâce aux budgets qui y sont consacrés —, certains scientifiques ont bon espoir de mettre le doigt sur un facteur génétique favorisant le génie.

L'ADN est cet ensemble de molécules porteuses d'un message codé à la manière des programmes informatiques. Mais encore faut-il savoir lire ce message! Comme des mots sur une ligne, l'ADN se compose de gènes qui se suivent à la queue leu leu. Jusqu'à maintenant, on a mis un nom sur plus de 5 p. cent de ces gènes. Avec de la chance, on aura, d'ici une quinzaine d'années, déchiffré les trois milliards de caractères qui composent le code génétique. Dès lors, on pourra traquer avec plus d'efficacité les maladies héréditaires, voire même les diagnostics avant même d'en voir les premiers symptômes. Déjà, quelques maladies sont traitées de cette façon. Et si on peut un jour présumer qu'un bébé aura plus de chances d'être plombier que coiffeur, peut-être pourra-t-on conclure

que certains ont une prédisposition génétique au génie. Chez les chercheurs, ces questions amènent des débats déchirants, sans compter que ces résultats ne sont toujours que des hypothèses.

Biologie et intelligence

Les théories sur le lien entre les capacités intellectuelles et certains facteurs biologiques commencent à poindre.

Toutes les cellules du cerveau — les neurones — sont prolongées de filaments qui servent à établir la communication entre elles. Plus ces prolongements — les arbres dendritiques — seraient étendus, plus la performance intellectuelle serait grande. Le docteur Robitaille avance même que ceux et celles ayant reçu un haut niveau d'éducation auraient moins de chance de contracter une maladie démentielle, comme par exemple celle d'Alzheimer. «Ces prolongements n'augmentent pas tout seuls», affirme-t-il. Ce qui revient à dire que, pour devenir performant, le cerveau doit être sollicité.

«Les connexions entre les neurones changent avec l'expérience (par l'apprentissage), note pour sa part le Dr Gerald Fischbach. Les signaux circulent le long des axones (le prolongement du neurone), sous la forme d'impulsions électriques nommées potentiels d'action. Ces impulsions sont ensuite converties en signaux chimiques dans les synapses, les points de contact entre neurones.» C'est ainsi que les idées voient le jour, que les sentiments émergent: par les transmissions électriques entre neurones.

Selon le Dr Fischbach, on doit se tourner vers des cerveaux humains vivants pour enregistrer des progrès importants en neurologie, soit en étudiant cette activité électrique. Déjà, certains «scanners» sont très puissants. Un groupe de chercheurs autrichiens a réussi à capter les signaux magnétiques du cerveau — soit les milliers de neurones s'emballant dans un parfait synchronisme — au millième de seconde. Ne reste plus qu'à localiser avec précision les endroits où le courant passe...

Même si on réussit un jour à comprendre les causes de génie par la biologie ou par la génétique, les explications demeureront toujours partielles. Par exemple, ce n'est pas de cette façon qu'on verra si l'enfant a été encouragé dans ses études ou ses intérêts. «Dans chaque domaine scientifique, les découvertes de base sont faites, analyse le Dr Yves Robitaille. Le temps où chacun pouvait faire de grandes découvertes en restant dans son coin est révolu. Aujourd'hui, pour avancer de façon importante, il est essentiel que les experts en biologie, en neurobiologie et en socio-culturel se parlent.»

Le Japon aura le pont le plus long au monde

Reuter

KOBÉ, Japon

Le pont Akashi Kaikyo sera le pont suspendu le plus long du monde — et sans doute le plus coûteux — lorsqu'il sera achevé en 1998. Long de 3910 mètres — avec une portée de 1990 m — il reliera, au-dessus du détroit d'Akashi, au Japon, l'île la plus grande de l'archipel, Honshû, à celle d'Awaji, en mer intérieure.

Le projet, en cours de construction depuis déjà sept ans, s'inscrit dans un cadre plus vaste de super-autoroute qui reliera, à terme, Honshû à Shikoku, une autre des principales îles japonaises plus au sud-ouest.

Le coût du pont à lui seul devrait s'élever à 400 milliards de yens (5,8 milliards \$ CAN).

Le rêve d'un lien ferme au-dessus du détroit d'Akashi remonte à avant la Seconde Guerre mondiale. Inspiré par le Golden Gate de San Francisco, Kojiro Haraguchi, qui devait devenir maire de Kobé, entreprit de lui-même à bord d'un petit bateau de pêche de mesurer la profondeur des eaux et la nature des sols sous-marins pour préparer la construction.

Mais dans le Japon militariste de l'avant-guerre, le projet fut rejeté en faisant valoir qu'un pont empêcherait le passage de navires de guerre.

L'idée avait toutefois fait son chemin. Haraguchi devint plus tard conseiller de l'Office des ponts Honshû-Shikoku, organisme chargé de la construction de 12 ponts qui doivent permettre le passage de trois autoroutes reliant les deux grandes îles.

L'autoroute qui empruntera le pont Akashi est la deuxième des trois. La première, qui emprunte le pont Seto Ohashi, plus à l'ouest, a été ouverte à la circulation en 1988.

Le pont Akashi a été conçu par une équipe d'experts pour résister à des tremblements de terre de 8,5 sur l'échelle de Richter et à des vents soufflant à plus de 165 km/heure.

En prévision d'une augmentation de la circulation générée par le pont, les autorités ont accéléré la construction de voies express sur l'île.

L'économie locale étant essentiellement basée sur l'agriculture, les habitants de Shikoku espèrent tirer profit d'un axe routier direct qui met Kobé et les autres grands centres de distribution à 90 minutes de l'île. Les gens de Shikoku savent que pour développer l'île, ils devront trouver des formules pour attirer les visiteurs et des investissements des grandes villes de Honshû comme Osaka ou Kobé.

BEAUDRY

À BORD

Du lundi
au vendredi
de 6 h à 9 h

RADIO

Passion

CFGL
105,7 fm

Arts Spectacles

Dominique Guinois chez les auteurs et Monique Bérubé chez les interprètes remportent les honneurs à Granby

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne
GRANBY

Dominique Guinois, de Hemmingford, chez les auteurs-compositeurs-interprètes, et Monique Bérubé, de Québec, chez les interprètes, ont été proclamées gagnantes, hier soir, au gala de la finale du 26^e Festival international de la chanson de Granby.

Dominique Guinois a eu la faveur du public pour ses compositions *Sans armure* et *On part en cavale*.

Les autres finalistes de la catégorie étaient Manon Brunet, Catherine Bazin et Francine Christie.

Monique Bérubé avait interprété *Le Fil de lumière*, de Sylvie Tremblay, et *Encore et encore*, de Laurence Jalbert. Elle a devancé Stéphanie Auclair, Nancy Fortin et Brigitte Laterreur.

Les concurrentes étaient jugées chacune pour deux chansons interprétées samedi, lors d'une première soirée de fina-

le. Les jurés ont ensuite fait leur choix, qui a alors été gardé sous pli scellé.

L'annonce des résultats a eu lieu hier, le réseau TVA y voyant un meilleur soir pour tenir le gala télévisé, animé par Guy Richer.

Dominique Guinois, lauréate chez les auteurs-compositeurs-interprètes, fait de la musique depuis les leçons de piano de son enfance. Encore adolescente, elle a obtenu son diplôme de l'École de musique Vincent-d'Indy, de l'Université de Montréal.

Originaire de Hemmingford, au sud de Montréal, Mlle Guinois se dit émue et ravie d'avoir décroché ce grand prix à Granby.

Elle avait été demi-finaliste ici-même, en 1985, après quoi elle a toujours pu travailler près de la musique et de la chanson, par exemple comme choriste auprès de Julie Masse, le trio les B.B. et Claude Barzotti.

S'accompagnant au clavier, la gagnante raconte aussi qu'elle connaît bien la

vie de bar — «j'ai chanté un peu partout», dit-elle. L'envie de raconter ce qu'elle ressent l'a poussée à tenter ses propres compositions.

Monique Bérubé, 28 ans, de Québec, a du plaisir à chanter depuis qu'elle est toute petite, dans une famille aux goûts musicaux. Et maintenant, dit-elle, «j'aime beaucoup les émotions et exprimer ce que j'ai en-dedans».

Au cégep de Sainte-Foy, elle avait fait du théâtre pour le plaisir de la scène, tout en menant des études pour enseigner en éducation spécialisée aux adultes, ce qu'elle a fait pendant quelques années.

Mais la lauréate chez les interprètes raconte que «j'ai lâché ce métier un bon jour. J'ai vendu mon auto, je me suis acheté un piano».

Depuis, elle sert un répertoire varié, qui va de Brel à Diane Dufresne en passant par Luc de La Rochellière; elle travaille dans les bars avec Roger Genois et

étudie le chant avec Mireille Drolet, de Québec.

Le titre de la chanson primée a récompensé *Besoin de silence*, paroles et musique de Benoît Martel, de Candiac. Elle a été interprétée par Lara Fabian lors du gala.

Le gagnant reçoit une bourse de 2500\$ de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique; les deuxième et troisième prix sont allés respectivement à Manon Brunet pour *O quotidien*, et Mario Brassard pour *Cheval de bois*.

Mlle Brunet a remporté un autre prix, celui de la presse, tandis que celui du public, décidé par un vote des spectateurs présents lors des quatre soirées de demi-finale, a été adjugé à Nancy Fortin.

Parmi d'autres invités au gala télévisé, déjà distingués à Granby et qui ont percé depuis, Luc de La Rochellière et sa chanson sur Los Angeles, Linda Lemay et *C'est mon père le plus fort*. Daniel LaVoie y était aussi, interprétant ses chansons *Avec les loups* et *Jour de plaine*.

CÉLINE DION

Demain: l'Olympia

Agence France Presse
PARIS

C'est demain, mercredi et jeudi que Céline Dion, première chanteuse francophone depuis Soeur Sourire avec *Dominique* en 1963 à avoir inscrit son nom au hit-parade américain, s'installe pour trois soirées à guichets fermés au plus prestigieux des music-halls parisiens: l'Olympia.

Âgée de 26 ans, la chanteuse a derrière elle une carrière longue de près de 15 ans. Céline Dion tenta de s'imposer en France il y a 10 ans, à l'époque où elle était sous contrat avec EMI. Les efforts de promotion de sa maison de disques d'alors resteront vains et il lui faudra attendre 10 années avant de pouvoir revenir à la charge.

Entre-temps, il y eut le concours Eurovision de la chanson, qu'elle fit remporter à la Suisse en 1988, et une carrière américaine qui l'autorise à revenir par la grande porte.

Passée chez Sony, Céline fut remarquée en 1986 par les professionnels anglo-saxons lors de sa prestation aux Juno Awards, les Grammys canadiens-anglais. On lui proposa alors d'enregistrer avec le producteur David Foster, Canadien établi depuis 20 ans aux États-Unis. Elle enregistra trois albums en anglais.

La consécration arrive avec *The Power of Love*, qui atteint la première place du *Billboard* à la mi-mars 1994, un exploit qu'aucune chanteuse de la francophonie n'avait réalisé depuis Soeur Sourire il y a 30 ans. Depuis, Céline Dion s'est installée comme une des valeurs sûres de la variété nord-américaine, aux côtés des Mariah Carey et Whitney Houston.

Céline attribue son succès à cinq facteurs: «La volonté, la chance, le talent, la discipline et le destin». Elle enregistra en novembre en France un album que lui a écrit et composé Jean-Jacques Goldman. Elle chantera pour le président Bill Clinton à l'occasion du Thanksgiving Day. Revenue d'une tournée au Japon le 12 décembre, elle se produira le 14 au cours d'un gala au profit d'une association humanitaire de soins médicaux aux enfants handicapés. Le 17 décembre, elle épousera son manager, René Angeli. «Ensuite, dit-elle, je pourrai prendre mes premières vraies vacances depuis des années».

La famille d'Émilie Bordeleau perd son dernier membre

Presse Canadienne
ROUYN-NORANDA

La famille de la célèbre Émilie Bordeleau vient de perdre son dernier membre avec le décès de Jean-Baptiste Bordeleau.

M. Bordeleau est décédé au début de la semaine dernière au Centre hospitalier de Macamic, à l'âge de 100 ans.

Cadet de la famille, il s'était établi à La Sarre, en Abitibi, en 1917.

Natif de Saint-Stanislas, en Mauricie, il a exercé différents métiers, tous reliés au commerce.

Mort du musicien et critique de jazz Leonard Feather

Agence France Presse
LOS ANGELES

Le compositeur, musicien, critique et auteur de *L'Encyclopédie de jazz* Leonard Feather est décédé jeudi d'une pneumonie à l'âge de 80 ans dans un hôpital des environs de Los Angeles, apprend-on de source informée.

Il avait reçu en 1964 le premier Grammy Award de journalisme décerné par la National Academy of Recording Arts and Sciences.

Critique depuis le début des années 30, M. Feather, né et élevé à Londres, avait commencé à écrire pour le *London Melody Maker*. Il a ensuite écrit souvent pour le *Los Angeles Times* et des magazines comme *Playboy* et *Esquire*. Ses articles élogieux sur le Festival de Jazz de Montréal, qu'il suivait pour la première fois en 1985, ont contribué à son prestige international.

Il a enregistré des disques au piano en compagnie de Louis Armstrong, Jack Teagarden et beaucoup d'autres. En tant que compositeur, ses morceaux ont été repris par des artistes comme Armstrong, BB King, Ella Fitzgerald, Benny Carter et Duke Ellington. Il a notamment produit les premiers disques de George Shearing, Dinah Washington et Sarah Vaughan.

Dans une préface de la première édition de *Encyclopedia of Jazz* (1955), Duke Ellington écrit de Feather, «il écoute avec une oreille musicale, et accepte, ou respecte, les apports originaux de l'artiste. Il a toujours été impartial en pesant ces facteurs».

M. Feather a consacré les derniers mois de sa vie à compléter, en collaboration avec Ira Gitler, une nouvelle édition de son encyclopédie du jazz, mise à jour à plusieurs reprises. La nouvelle édition doit être publiée en 1995.

Une étoile filante du nom de Myriam Cyr

La vedette du Secret de Jérôme a été la partenaire d'Al Pacino au théâtre

LUC PERREAULT

Son arrière-arrière-grand-oncle avait pour nom Louis Cyr, l'homme fort québécois mais, comme elle, d'origine acadienne. Est-ce la raison pour laquelle elle semble faire partie d'une lignée de battants et de gagnants? Chose certaine, elle mène une carrière de plus en plus parsemée de succès. Myriam Cyr a toutes les caractéristiques d'une étoile filante et montante.

Elle bouge plus vite que son ombre, cette mignonne comédienne à l'accent modéré et chantant. Tantôt à Londres, tantôt à New York où les aficionados du théâtre ont les yeux braqués sur elle, elle poursuit également une carrière au cinéma, tournant ces jours-ci à Montréal quand ce ne fut pas, l'automne dernier, dans son Acadie natale.

«Je suis devenue *hot* à New York», reconnaît-elle modestement. De novembre dernier jusqu'au début de cette année, en effet, on l'a beaucoup remarquée au Rich Forum Theatre aux côtés d'Al Pacino dans le rôle-titre du *Salomé* d'Oscar Wilde.

«On jouait devant des salles comblées tous les soirs. Les gens s'arrachaient les billets. Au début, quand Pacino venait saluer à la tombée du rideau, il avait droit à une ovation incroyable. Mais, vers la fin, lui et moi, il n'y avait plus beaucoup de différence dans les applaudissements», rapporte l'actrice aux cheveux teints en blond, conséquence d'un récent tournage à Londres aux côtés de Richard Harris et de Maryam d'Abo dans un film de Mark Ezra, *Savage Hearts*.

Féministe avant le mot

J'avais fait sa connaissance l'automne dernier sur le plateau du *Secret de Jérôme*, le film de Phil Comeau tourné en Acadie qui a pris l'affiche vendredi à Montréal. Elle y tient le rôle de Juliette, cette jeune femme qui héberge l'inconnu aux jambes coupées, baptisé Jérôme, retrouvé échoué sur la plage.

«C'est une histoire rare de nos jours parce que c'est celle d'un couple en train de se désagréger, dit-elle. Mais, au lieu de l'éclatement comme ce serait le cas en 1994, c'est la lutte de ces deux êtres-là pour essayer de sauver leur mariage et de se pardonner, d'oublier les moments plus difficiles de la vie.»

Son défi consistait à rendre crédible une féministe de 1863. Rien de commun avec le modèle actuel. Cette Juliette, elle la décrit comme quelqu'un d'à la fois fort et doux. C'est la première féministe acadienne de l'histoire sur laquelle des informations existent, une héroïne avec un grand H, assure-t-elle.

«Juliette est la première héroïne acadienne au cinéma. En quelque part, en faisant ce film, j'allais participer à la petite histoire. C'était pour moi une grande responsabilité mais également un privilège. A cause de tout ça, ce fut probablement le rôle le plus difficile de toute ma carrière. La première à New York avec Pacino n'était rien à côté de la première journée de tournage.»

En dépit de son caractère de fiction, le *Secret de Jérôme* s'appuie sur des recherches historiques et anthropologiques sérieuses. À la fin du tournage, l'art de pétrir le pain tel qu'il se pratiquait en Acadie au siècle dernier n'avait plus de secrets pour Myriam Cyr. Pour composer son personnage, l'actrice a bénéficié des conseils éclairés des spécialistes du Village acadien où le film fut en grande partie tourné.

«On m'a montré comment les femmes de cette époque-là bougeaient, indiquait-elle, c'est-à-dire lentement avec des gestes très mesurés. Rien à voir avec aujourd'hui. La vie de ces femmes était faite de rituels. Elles parlaient très peu et elles étaient à leur besogne.»

Le défi de jouer en français, après plusieurs années de théâtre à Londres, lui paraissait énorme. Mais adopter en plus l'accent acadien lui paraissait encore plus redoutable.

«Je me faisais l'effet d'une violoniste à qui on aurait demandé de revenir au violoncelle.»

Elle n'avait pourtant pas hésité à se faire remplacer sur la scène où elle se produisait. Elle avait pressenti que ce rôle pourrait avoir des répercussions profondes sur sa carrière. Son intuition devait s'avérer juste puisqu'elle reconnaît aujourd'hui que sa carrière a pris, depuis ce film, un cours nouveau.

À la fin du tournage, elle dit s'être trouvée dans un état de bien-être étrange, très sereine et «en grande paix avec moi-même», se rappelle-t-elle. «Juliette m'a plus apporté que j'ai apporté à Juliette. Elle m'a énormément nourrie et elle m'a apporté un brin de sagesse.»

C'est dans un tel état d'esprit qu'elle s'est retrouvée à New York où elle accompagnait son mari, d'origine américaine, que ses affaires avaient rappelé dans cette ville. Le hasard a voulu

qu'Al Pacino soit à la recherche d'une partenaire pour *Salomé*. Elle le fit patienter une bonne semaine avant d'accepter le conseil de son agent d'aller le rencontrer. Rencontre décisive puisqu'elle avait la tête de l'emploi en plus de connaître déjà son rôle par coeur pour l'avoir déjà joué.

Des défis à relever

Après des petits rôles à la télévision ou au cinéma, jouant notamment dans *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*, elle avait voulu relever de nouveaux défis. Une tournée en Italie avec Dario Fo l'avait fait tomber amoureux de l'Europe. Or, la capitale du théâtre en Europe, c'est Londres. Mais, curieusement, cette Acadienne



Myriam Cyr avait pour arrière-arrière-grand-oncle Louis Cyr, l'homme fort québécois mais, comme elle, d'origine acadienne. PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Acadienne de naissance, Québécoise d'adoption

Le parcours pour le moins tortueux de Myriam Cyr ne cesse d'étonner. Québécoise d'adoption, cette actrice en début de trentaine a fait ses premiers pas à Montréal au Conservatoire d'art dramatique. Elle dit avoir eu la chance de côtoyer des actrices de la trempe de Monique Mercure, Luce Guilbeault et Pol Pelletier qui l'ont beaucoup nourrie et guidée au début de sa carrière.

Elle est la sœur d'Isabelle Cyr, l'une des héroïnes de *Chambres en ville*. Son autre sœur, Christine, une danseuse étoile, fait partie de la troupe des Grands Ballets Canadiens. En fait, elle est née à Moncton de parents qu'elle qualifie rien de moins que de figures acadiennes historiques.

Son père, avocat très connu de Moncton, s'était fait remarquer lors des difficultés de mai 1968 en refusant de prêter le serment d'allégeance à la reine, un coup d'éclat dont témoigne le célèbre documentaire de Michel Brault et Pierre Perrault, *L'Acadie, l'Acadie*.

«Papa, précise-t-elle, je l'appelle le Robin des Bois acadien. Il s'est battu pour la justice, à son propre péril puisque son bureau a été bombardé et brûlé. Maman a transformé la radio de Moncton. Mes deux sœurs, mon frère et moi, nous sommes tributaires de ces deux êtres plus grands que la réalité. Tous, on essaie de faire notre marque avec le plus d'intégrité possible.»

Elle use d'une délicieuse allégorie pour distinguer les Québécois des Acadiens: «Le Québécois est fougueux, dit-elle. Il a une soif de vivre extraordinaire. Quand une roche lui barre la route, pour pouvoir passer, il va la faire éclater en plaçant un explosif dessous. L'Acadien, lui, va plutôt en faire le tour. Il procède en douceur mais les résultats sont souvent excellents. Je laisse aux autres le soin de décider quelle est la meilleure solution.»

Lors du référendum de 1980, elle avait pris fait et cause en faveur du oui, allant jusqu'à dédier à René Lévesque

une chanson qui fut d'ailleurs primée: *Le 20 mai*.

«À cette époque, j'étais une indépendantiste très militante», rappelle-t-elle. Elle voit maintenant les choses avec un certain recul.

«On a une chance inouïe de pouvoir bénéficier des deux cultures. De plus, la langue est sauvée, l'assimilation au Québec et en Acadie est arrêtée. Lorsqu'on vit à l'extérieur, on découvre à quel point on est riche. Ce serait dommage de se priver de cet héritage-là.»

Elle trouve le cinéma québécois et français plus intéressants en ce moment que l'américain. Elle cite l'exemple de *Being at home with Claude* et de *Love and Human Remains* qui ont tenu l'affiche pendant deux mois à Londres.

«Denys Arcand a ouvert le chemin au cinéma québécois en Angleterre. Les Anglais l'apprécient beaucoup. C'est un cinéma moderne mais très intègre.»

Spectacles

CINÉMA

A LA BELLE ÉTOILE

Parisien (71): 12 h 45, 14 h 35, 16 h 35, 19 h 20, 21 h 15

ANDRÉ

Famous (82): Ven., sam., dim., mar.: 12 h 30, 14 h 45 Laval (4): 12 h 45

ANDRÉ (V.F.)

Carrefour du Nord (5): Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, Laval (9): 12 h 05, 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05

AU-DESSUS DE LA LOI

Galeries Laval (7): Sam., dim., mar., merc.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35, ven., lun., jeu.: 19 h 20, 21 h 35, Rex (1): 19 h, 21 h 15, Terrebonne (5): 19 h 05. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50

AVENTURES (LES) DE PRISCILLA

LA FOLLE DU DÉSERT
Complexe Desjardins (4): 13 h 45, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 25

BARCELONA

Egyptien (1): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, Laval (4): 21 h 45 Plaza Côte-des-Neiges (1) Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 30, 21 h 30

BLACK BEAUTY

Dorval (4): Sam., dim.: 14 h

CAMP NO WHERE

Dorval (5): Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 20, 17 h 20

C'ÉTAIT LE 12 DU 12 ET CHILI

AVAIT LES BLEUES
Carrefour Joliette (4): 19 h 05, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 45, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 10. Cinéplex Centre-Ville (2): 21 h 30

CHAMELEONS NOT THE SEQUEL

L'Amour: 12 h 15, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 15

CIAO PROFESSORE

Egyptien (1): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

CLANCHES (V.F.)

Ciné-Parc St-Eustache (1): Ven., sam., dim.: des 19 h

CLEAR AND PRESENT DANGER

Centre Eaton (3): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: minuit05. Decarie (1): 18 h 45, 21 h 25; sam., dim.: 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 25. Du Parc (1): 19 h 21 40. Famous (8): Ven., sam., mar.: 13 h 30, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 30; dim.: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, 21 h 30, 22 h 30; ven., lun., jeu.: 17 h 30, 20 h 30 Laval (7): 13 h, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 30, 16 h 15, 19 h 21 h 35

CLIENT (LE)
Capitol (St-Jean): Sam., et tous les soirs: 19 h, 21 h 30, 23 h 30. Ciné-Parc St-Eustache (1): Ven., sam., dim.: des 19 h. Cinéplex Centre-Ville (1): 16 h, 21 h 25. Galeries Laval (6): 21 h 20

CLIENT (THE)

Dorval (3): 21 h 50. Loews (5): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: minuit

COLONEL CHABERT

Imperial. Ven., sam., dim., mar., merc., jeu.: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 45; ven., sam., dim., lun., mar., merc., jeu.: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 45. Laval (1): 12 h 20, 14 h 40, 17 h 10, 19 h 35, 21 h 50. Dernier spectacle sam.: minuit10

COLOR OF NIGHT

Astres (4): 21 h 15; sam., dim.: 19 h 05, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. Centre Eaton (4): 12 h 55, 15 h 50, 19 h 05, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: minuit10. Famous (8): Ven., sam., mar.: 17 h 10, 19 h 45, 22 h 20; dim., lun.,

merc., jeu.: 17 h 45, 20 h 15 Laval (6): 17 h, 21 h 45. Dernier spectacle sam.: minuit05

CORRINA CORRINA

Astres (4): 19 h. Sam., dim.: 12 h 45, 14 h 50, 17 h 10. Carrefour Joliette (2): 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 35, 16 h 19, 21 h 45. Châteauguay

ENCORE (3)

Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h; ven., lun., merc., jeu.: 19 h. Place Alexis Nihon (2): 21 h 30. Pointe-Claire (2): Sam., dim., mar., merc.: 14 h 16 h 15, 19 h, 21 h 15; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 15. Repentigny (6): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 40

CORRINA CORRINA (V.F.)

Brossard (2): 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 19, 21 h 25. Carrefour du Nord (1): 19 h 10; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h 10. Cinéma Châteauguay (2): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Ciné-Parc St-Eustache (2): Ven., sam., dim.: des 19 h. Cinéplex Centre-Ville (2): 15 h 30, 19 h; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h 30, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 30, 23 h 30. Laval (1): 12 h 20, 14 h 40, 17 h 10, 19 h 35, 21 h 50. Dernier spectacle sam.: minuit10

COULET ET AMANTS

Parisien (71): 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 25

CROW (THE)

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

DANGER IMMÉDIAT

Dauphin (2): 18 h 45, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 10, 16 h, 18 h 45, 21 h 20. Omega (2): 19 h, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30, 23 h 30. Laval (1): 12 h 20, 14 h 40, 17 h 10, 19 h 35, 21 h 50. Dernier spectacle sam.: minuit10

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FLIC DU TEMPS

Palace (5): 15 h 30, 21 h 30

FLIC DU TEMPS

Berri (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Boite à films (1): Sam., et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; dim.: 13 h 30, 15 h 15, 21 h 25. Carrefour du Nord (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Carrefour Joliette (1): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville (1): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (6): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Laval (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h,

Le « Faucon Maltais » est à vendre

Associated Press

NEW YORK

■ La maison Christie's a obtenu la véritable statuette du « Faucon Maltais », rendue célèbre par le film du même nom réalisé par John Huston en 1941, et a annoncé vendredi qu'elle espérait que l'objet atteigne le prix de 50 000 \$ US lors d'une vente aux enchères le 6 décembre.

Dans le film de Huston, devenu un classique, un certain Sydney Greenstreet dit au privé interprété par Humphrey Bogart que la statuette incrustée de bijoux, qu'ils recherchent, n'a pas de prix.

Cet objet, faisant 30 cm de hauteur et pesant 22 kg, a ensuite été donné par la Warner Bros à William Conrad, acteur, réalisateur et producteur, comme témoignage d'estime.

En mai 1993, Christie's avait annoncé qu'elle avait la statuette en sa possession et était prête à la mettre en vente. Mais elle s'était rétractée après que l'authenticité de l'objet eut été remise en cause. Ce « Faucon Maltais » pesait seulement deux kilos et des experts estimaient qu'il s'agissait d'une réplique réalisée pour Bogart.

La seule autre authentique statuette du Faucon Maltais appartient à un médecin de Beverly Hills et a été exposée dans des musées par la Warner Bros, selon Christie's.

Brigitte Bardot à 60 ans: un mythe indétrônable

JOSETTE MICHY
de l'Agence France Presse
PARIS

■ Brigitte Bardot aura 60 ans mercredi, le 28 septembre. Mythe indétrônable, même si elle a tiré un trait sur sa carrière cinématographique il y a vingt ans, elle a su préserver une popularité intacte en France et dans le monde.

Au cinéma, ses qualités plastiques indéniables éclataient sur l'écran et firent scandale à l'époque de *Et Dieu créa la femme* de Roger Vadim, en 1956. Sa nudité choqua, bien qu'elle se dise pudique. Sa vie privée, le défilé de ses amours incertaines, firent la « une » de tous les journaux, alors qu'elle revendiquait seulement de vivre libre.

Passionnée de danse, rien pourtant n'aurait jamais dû la mener à cette carrière de poupée blonde à la moue boudeuse. Elle déclarait en 1988: «Je ne me suis jamais sentie ni comédienne, ni star».

Le seul film qui ait trouvé grâce aux yeux de BB, semble-t-il, est *La Vérité*, d'Henri-Georges Clouzot. Son palmarès n'est pourtant pas si mince avec des films comme *Vie privée* de Louis Malle avec Marcello Mastroianni ou *Le Mépris* de Jean-Luc Godard. Mais, disait-elle en 1990, ces années où elle fut adulée en même temps que perpétuellement traquée par les «paparazzi» restent liées «à un tel cirque» dans sa vie qu'elle affirmait ne plus jamais vouloir en entendre parler.

Brigitte Bardot a toujours gardé sa simplicité, son franc-parler, son sens de la répartie. À ceux qui

lui ont fait reproche de ses nombreuses aventures, elle rétorquait: «J'ai eu beaucoup d'amants non par perversité, mais par tendresse».

Cette femme, que des milliers d'autres ont voulu copier — chignon «choucrouste» et robes en vichy en ont témoigné des années durant — a laissé d'elle une image intacte en quittant le cinéma à 39 ans, après *Colinot Trousechemise*. En 1981, elle lançait dans le journal *Le Monde*: «Vous imaginez Marilyn jouant les mères de famille?»

Elle a préféré se consacrer à la défense des animaux avec sa fondation, présente sur tous les fronts, des bébés-phoques aux manifestations anti-chasseurs, attaquant même en juillet Sophia Loren pour avoir accepté de vendre son nom et son image à la promotion de la fourrure. Son combat peut agacer certains, mais elle l'a toujours mené avec conviction, bazardant même en 1984 ses souvenirs au profit des animaux abandonnés.

«Ce ne sont pas les gens de cinéma qui m'ont déçue, mais l'humanité en général», a-t-elle dit dans une interview datant de 1988.

Brigitte Bardot a toujours deux maisons à Saint-Tropez, dont la célèbre villa «La Madrague», mais elle a déserté le village de la Côte d'Azur qu'elle a contribué à rendre célèbre. C'est devenu pour elle «un lieu infrequentable» depuis que le maire y a organisé en juin un congrès des présidents des comités de chasse du département.



Brigitte Bardot, qui aura 60 ans mercredi, a su garder sa popularité intacte même si elle a tiré un trait sur sa carrière cinématographique il y a 20 ans.

PHOTO REUTER

Quoi faire

CETTE SEMAINE

SUITE DE LA PAGE C12

Aussi

● **Rallye pédestre dans le Vieux.** Le musée Pointe-à-Callière organise un rallye pédestre dans le Vieux-Montréal où il vous sera donné de tester vos connaissances dans le dédale des rues et édifices historiques du Vieux-Montréal. Le mercredi 28 septembre de 12 h à 13 h 30. Rendez-vous d'avance en face du musée, 350 place Royale. Frais de participation de 8,50 \$. Rens. : 872-8431.

● **Des reptiles.** La Bibliothèque de l'Île-des-Moulins vous invite à une rencontre où vous pourrez voir et toucher des reptiles vivants, avec Hervé Maranda de la ferme de reptiles L'Exotarium, le mardi 27 septembre de 18 h à 20 h au 855 Île-des-Moulins, Terrebonne. Entrée, 2 \$. Inscription obligatoire au 471-4192 poste 290.

● **Soirée littéraire.** Pages choisies en prose et poésie françaises et québécoises sur le thème «La vieillesse et la langue» avec Renée Devireux Ristelle le mercredi 28 septembre à 19 h au 2115 Saint-Denis, 2e étage. Entrée gratuite.

● **Soirée poétique.** La Bibliothèque municipale Guy Bélisle vous invite à une soirée de poésie avec Claudine Thibaut, accompagnée des membres de la troupe de Toulésarts, le mardi 27 septembre à 19 h 30 au 80 boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache. Rens. : 472-4440 poste 295.

Santé

● **Polio.** L'association Polio Québec invite tous les poliomyélictiques, membres de leurs familles et amis à son assemblée générale annuelle, avec conférences sur la polio, le samedi 1er octobre de 14 h 30 à 17 h à l'auberge Universel, 5000 Sherbrooke Est, angle Viau. Suivie d'un souper aux frais des participants. Information et réservation au 494-6546.

● **Sclérose.** L'Association québécoise des amis de la sclérose en plaques tient un atelier intitulé «Tu es ce que tu manges, penses et vis» avec Margot Chénier (physiothérapeute, pédagogue, adepte de la pensée positive), le mercredi 28 septembre de 13 h 30 à 15 h 30 au 1012 avenue du Mont-Royal Est, local 104. Gratuit. Réservation obligatoire au 523-0871.

● **Arthritiques.** Le centre communautaire Sarto Desnoyers offre un programme d'exercices pour personnes qui font de l'arthrite, le mercredi de 14 h à 15 h 30, du 28 septembre au 7 décembre au 1335 Bord du Lac, Dorval. Coût : 25 \$. Rens. : 631-3288.

● **Conférence sur l'arthrite.** Dans le cadre du mois de l'arthrite, conférence «Les nouveautés dans le traitement de l'arthrite» donnée par le Dr Boulos Haraoui, rhumatologue, le mercredi 28 septembre à 19 h 30 au CLSC Pierre-Fonds, 13 800 boul. Gouin Ouest. Entrée gratuite. Organisée par l'Association de l'arthrite du West Island. Rens. : 631-3288.

● **Hypoglycémie.** L'Association des hypoglycémiques du Québec offre un cours pour ceux qui veulent améliorer leur état de santé, le samedi 1er octobre à 9 h 30 au 500 boul. St-Joseph, Mt. Coût : 50 \$. Rens. : 527-3618.

Bénévolat

● **Domaine précis.** Le conseil d'administration de l'Association des consommateurs du Québec recherche des personnes possédant une expertise en communication, marketing ou en assurances, pour compléter son groupe. Rens. : 278-5514.

● **En relations humaines.** Le Centre d'action bénévole de Montréal recherche des bénévoles pour rencontrer en entrevue les personnes qui désirent faire du bénévolat. Le centre est situé au 235 St-Jacques, Vieux-Montréal. Rens. : 842-3351.

● **Voiturer un enfant.** Le Centre d'action bénévole de Montréal-Nord recherche désespérément une personne qui conduirait un enfant malentendant du domicile de ses parents à l'école J.J. Joubert de Laval, tous les jours scolaires de l'année 94-95. La bénéficiaire consent à défrayer le coût de l'essence. Rens. : 328-1114.

● **Soirée d'information.** L'organisme Grands Frères et Grandes Sœurs de Montréal tient une soirée d'information concernant les modalités pour devenir grand frère, le mercredi 28 septembre à 17 h 30 au 3740 rue Berri, 3e étage. Rens. : 842-9715.

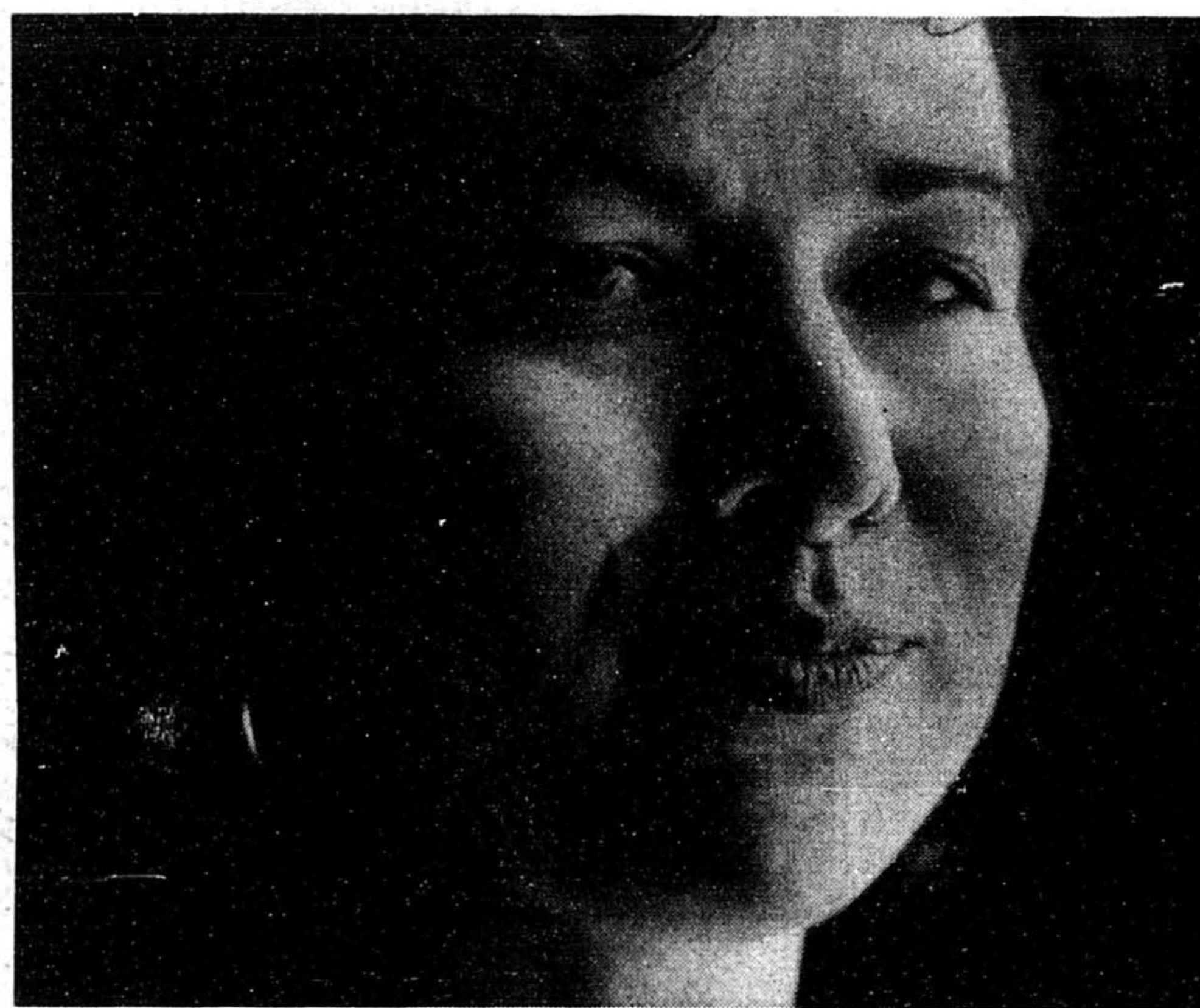
● **Aide aux devoirs et leçons.** La Maison d'Aurore, centre de regroupement et d'action communautaire situé au 826 boul. St-Joseph Est, est à la recherche de collaborateurs bénévoles pour son atelier d'aide aux devoirs et leçons auprès des enfants de niveau primaire. Rens. : 527-9075.

● **Multi.** La Maisonnée - organisme communautaire, multiculturel - a besoin de bénévoles pour ses activités socio-culturelles ainsi que pour du travail de bureau, au 6865 avenue Christophe-Colomb. Rens. : 271-3533.

● **Après des jeunes.** Les Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes offrent une formation gratuite pour ceux et celles qui veulent faire du bénévolat auprès des jeunes en difficulté. Pour vous inscrire à cette formation, 948-6180.

● **Pour un groupe d'entraide.** Virage - service d'entraide de l'hôpital Notre-Dame pour personnes atteintes du cancer et leurs proches - recherche des personnes ayant eu le cancer ou toute personne ayant le goût de partager du temps pour faire du bénévolat. Le service fonctionne du lundi au jeudi, de 9 h à 16 h 30. Rens. : 528-8666.

● **La bonne chanson.** Une institution qui héberge et soigne des gens âgés en perte d'autonomie a besoin d'une personne bénévole pour l'activité chorale : aider les résidents à se déplacer, chanter avec eux des chants populaires. Le vendredi de 13 h 45 à 15 h. Billets d'autobus remboursés. Rens. : Service bénévole de l'est, 523-6599.



VOUS CROYEZ ÇA, VOUS!

«Toutes les pièces d'autos sont pareilles! Et ça coûte plus cher faire vérifier votre véhicule chez le concessionnaire!»

LA RÉALITÉ!

«Seules les pièces Mopar s'ajustent parfaitement à votre Chrysler. Et elles sont recommandées par les ingénieurs qui les ont conçues. Vous continuez à penser que ça va vous coûter plus cher? C'est quoi votre point de comparaison? Les autres pièces de remplacement sont-elles vraiment faites pour votre véhicule? Et puis, pensez-y deux minutes. Votre concessionnaire Chrysler doit vous offrir des prix concurrentiels, sinon... il ne vous reverra plus! Croyez-moi, vous avez tout avantage à profiter du service Cinq étoiles de Chrysler.»

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE

19⁹⁹\$*

Comprend :
* jusqu'à 5 litres d'huile à moteur Mopar Premium et le filtre à l'huile Mopar;
* inspection en 15 points.

NOTRE GARANTIE CINQ ÉTOILES*
«PRÊT À L'HEURE PROMISE...
OU RIEN À DÉBOURSER!»

* S'applique à la plupart des véhicules de Chrysler Canada.
† Pour plus de détails, renseignez-vous.

PNEU 4SIII AUTOPAR

43⁹⁹\$*

Pneu radial ceinturé d'acier offrant une bande toutes saisons conçue par ordinateur pour améliorer la tenue de route et la traction quelles que soient les conditions climatiques. (D'autres dimensions sont offertes à prix économiques) * Pose en sus.




SERVICE CINQ ÉTOILES

★ CHRYSLER

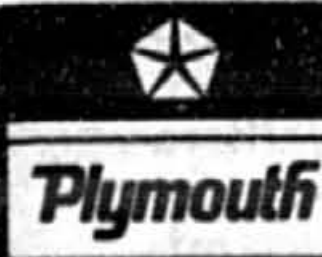




Camions Dodge



PERSONNE NE CONNAÎT MIEUX
VOTRE VÉHICULE CHRYSLER, PLYMOUTH, DODGE
QUE VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER.



Camions Dodge

